

Commission de la recherche du Conseil Académique

Formation plénière
21 janvier 2021

Relevé de décisions

Cette séance se déroule en visioconférence

Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du Cac

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BEGUE-SHANKLAND Laurent	x		
BURLACU Radu	x		
CHALABAEV Aïna	x		
DAVOUST Laurent		x	Jean-Luc Reboud
FORVEILLE Thierry	x		
GODIN-RIBUOT Diane	x		
LEPETIT Marie-Bernadette	x		
MATHY Sandrine		x	Laurent Begue-Shankland
PERRIER Pascal	x		
RAY Pierre		x	Pierre Cavaillès
REBOUD Jean-Luc	x		
ROSSI Caroline		x	Pascal Perrier
SLAMA Serge	x		
VERDIER Christine		x	Radu Burlacu
WOUTERS Yves	x		

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	x		
CAVAILLES Pierre	x		
CHAUVIN Alan	x		
DE ROSNY Eve	x		
DEBIZET Gilles	x		
GUILLAUMIN Cyriac	x		
HILY-BLANT Pierre	x		
LARROUDÉ Philippe	x		
LAVOREL Sabine	x		
MACLEAN Catriona		x	Marie-Bernadette Lepetit
RAVELET Corinne	x		
RIASSETTO David	x		
SADOUX Stéphane		x	Pierre Hily-Blant
SCHWAB Didier	x		
SORBA Julie	x		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	x		
BUCCIO Béatrice		x	
MEVEL François-Xavier	x		
REY Benoît	x		
SEIGNEURET Natacha	x		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
DUPUIS Clémence (T)			
MARTIN Julie (S)			
FAGNON Vincent (T)	x		
RAHMANI Boubakr (S)			
OLIVRY Auguste (T)	x		
BASLE David (S)			
PONCET Christophe (T)	x		
COUTAUD Ulysse (S)			
SULPICE Oriane (T)	x		
POPRAVKA Lencka (T)			
ZEAITER Nour (T)			
MORRIET Lou (S)			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T) - CEA	x		
PREJBEANU Lucian (S) - CEA			
QUEMERAIS Eric (T) - CNRS			
CALVEZ Vincent (S) - CNRS			
ROSSI-BATÔT Catherine			
SCHOBER Helmut	x		
SORRENTINO Monique (T) - CHU		x	
DUCKI Camille (S) - CHU	x		

CR P - Invités permanents			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Karine Samuel	VP "Rayonnement et relations internationales"		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Isabelle Olivier	Vice-présidente "Numérique"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS	X	
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"	X	
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle	Marie-Odile Fauvarque	
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Nicolas Retière	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Karine Altisen	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Anne Bartel-Radic	
Directoire pôle SHS			X
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV	X	
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie Vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VPRI - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice / Directrice adjointe DGD RH		X
Invités ponctuels			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Anne Chagas	Chef de projets Idex	X	



Rappel procédure vote



Rappel procédure vote

Prennent part aux votes

- les 46 membres élus de la commission de la recherche :
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH



Ordre du jour

- Avis sur la proposition de direction d'HP2
- Avis sur le changement de nom des structures MHA-evt et SAJF
- Avis sur le changement de la direction déléguée du LARHRA
- Avis sur la proposition de codirection de l'ED SJ
- Avis sur le changement de direction adjointe de l'IPHIG
- Avis sur la répartition du budget recherche 2021
- Avis sur les propositions de soutien aux manifestations scientifiques (1^{er} semestre 2021)
- Approbation relevé de décisions CR plénière du 10 décembre 2020
- Point GT CDP
- Questions diverses : situation doctorant.e E



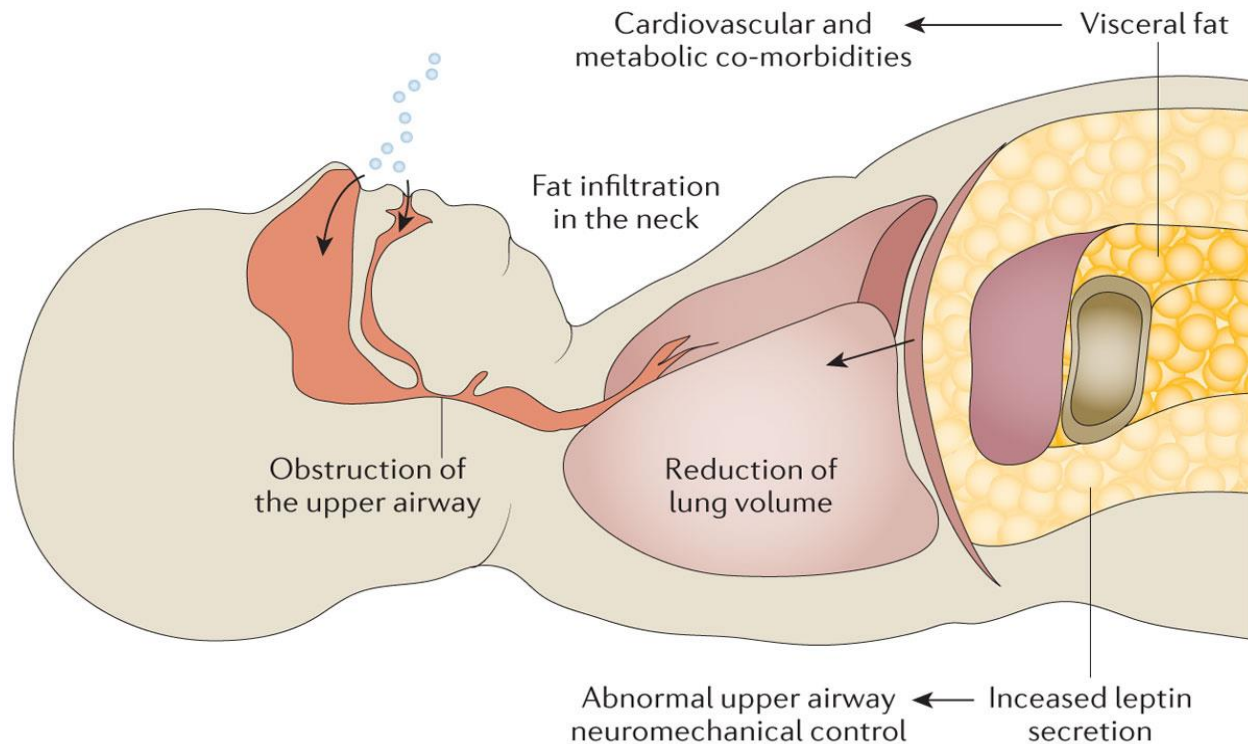
Avis sur la proposition de direction d'HP2

Présentation par Jean-Louis Pépin

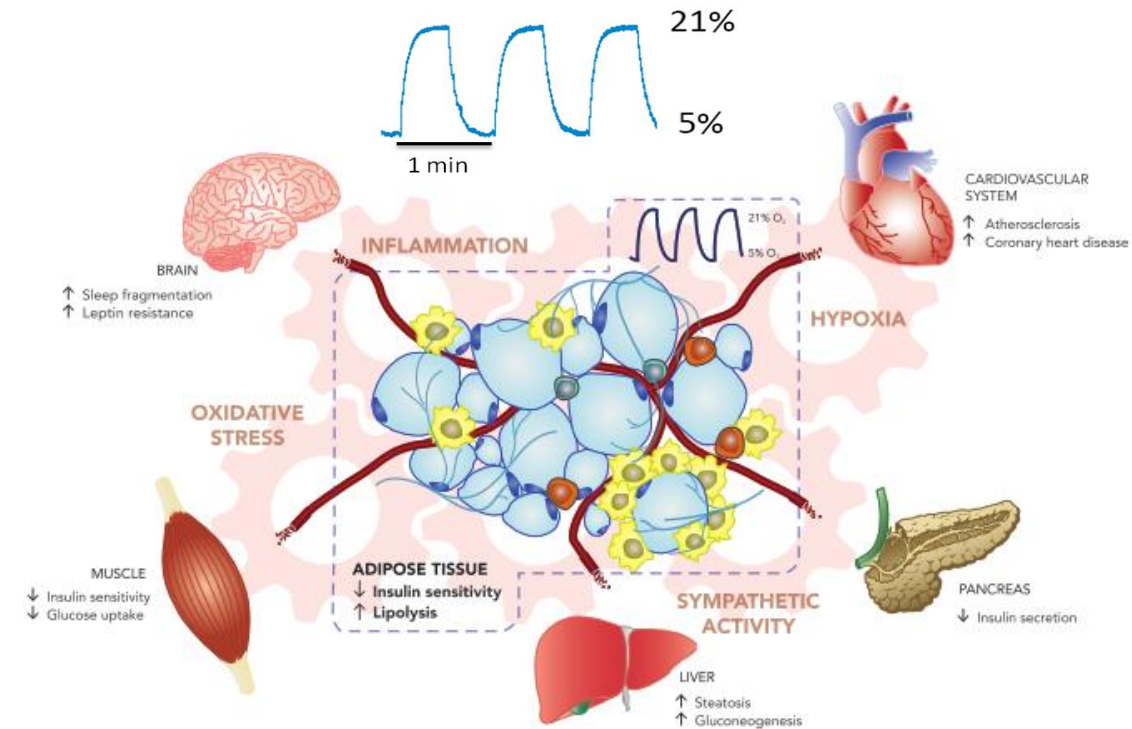
Hypoxie et physiopathologie



Comprendre les conséquences de l'hypoxie : mécanismes moléculaires, cellulaires et impact clinique et sociétal



Nature Reviews | **Disease Primers**



Ryan S and Pépin JL

Eur Respir Rev 2019

Lévy, P, Kohler M, McNicholas W, Barbé F, McEvoy D, Somers VK, Lavie L and Pépin JL

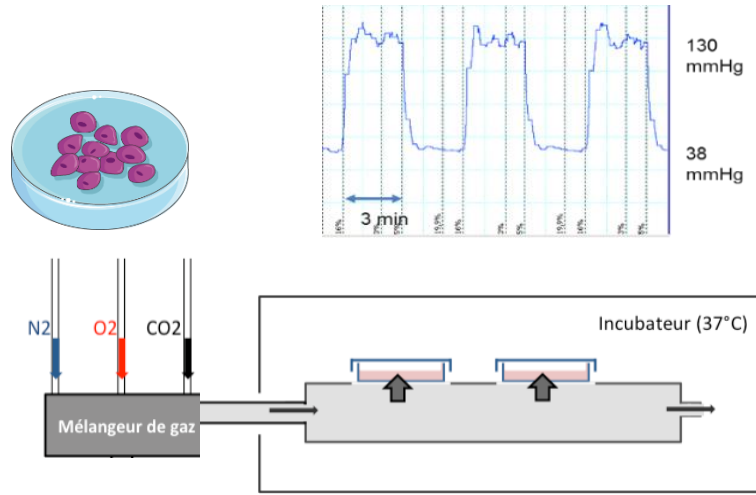
Nat Rev Dis Primers 2015

Modèles originaux d'exposition à l'hypoxie favorisant la recherche translationnelle

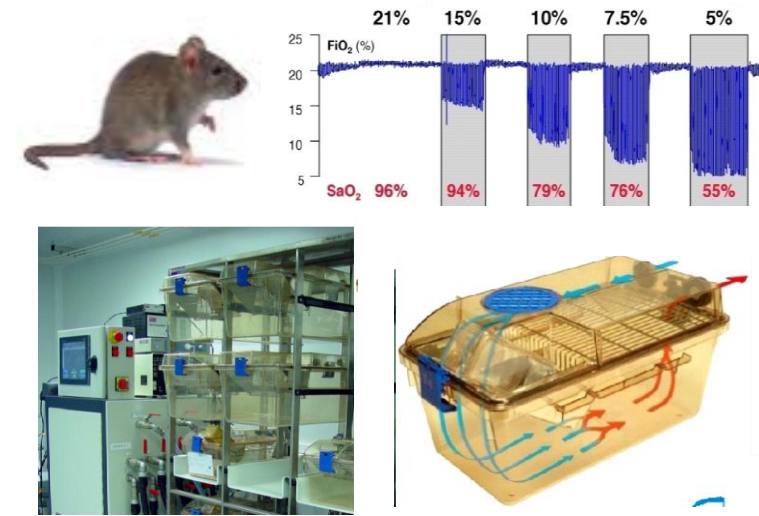
Hypoxie intermittente cellulaire



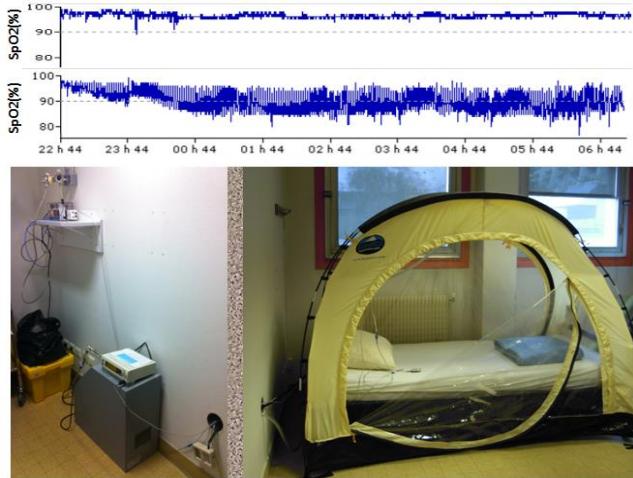
2019
Certification



Hypoxie intermittente chez le rongeur



Comprendre les mécanismes, bio-échantillons, découverte de biomarqueurs



Hypoxie intermittente du sujet sain



Ville la plus haute du monde : cohorte au Pérou

Une agrégation unique de cohortes nationales et internationales et de données de vie réelle

Dossier médical électronique

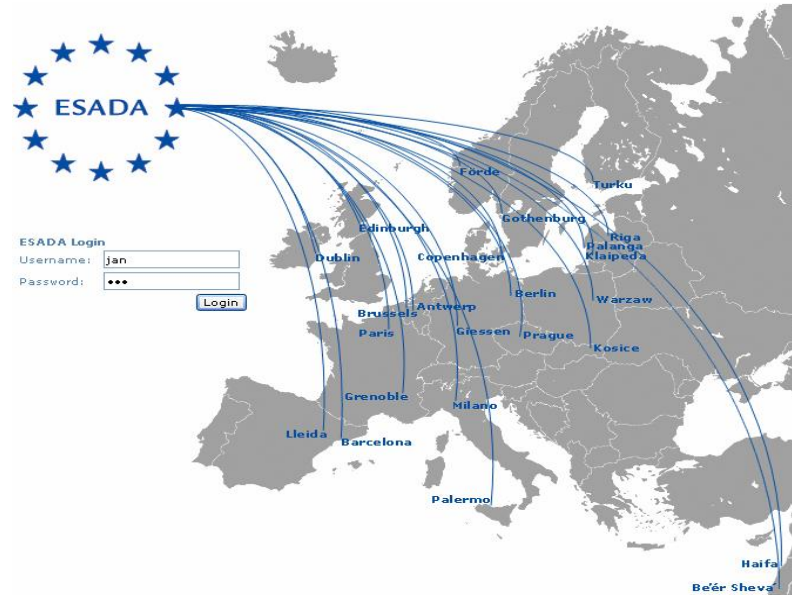
> 9500 patients
1700 inclusions/an



Registre national
IP (>120 000)

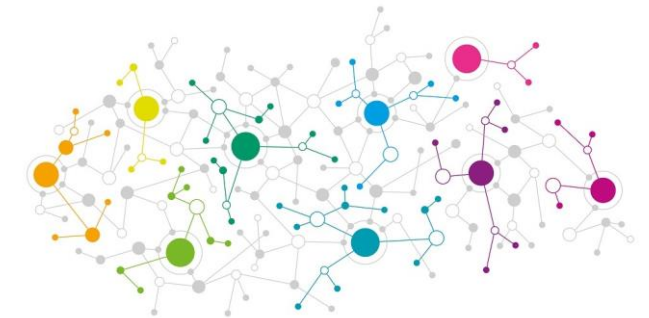


European sleep apnea database
(25 000)



Données massives

*Données générées par PPC
Millions de patients*



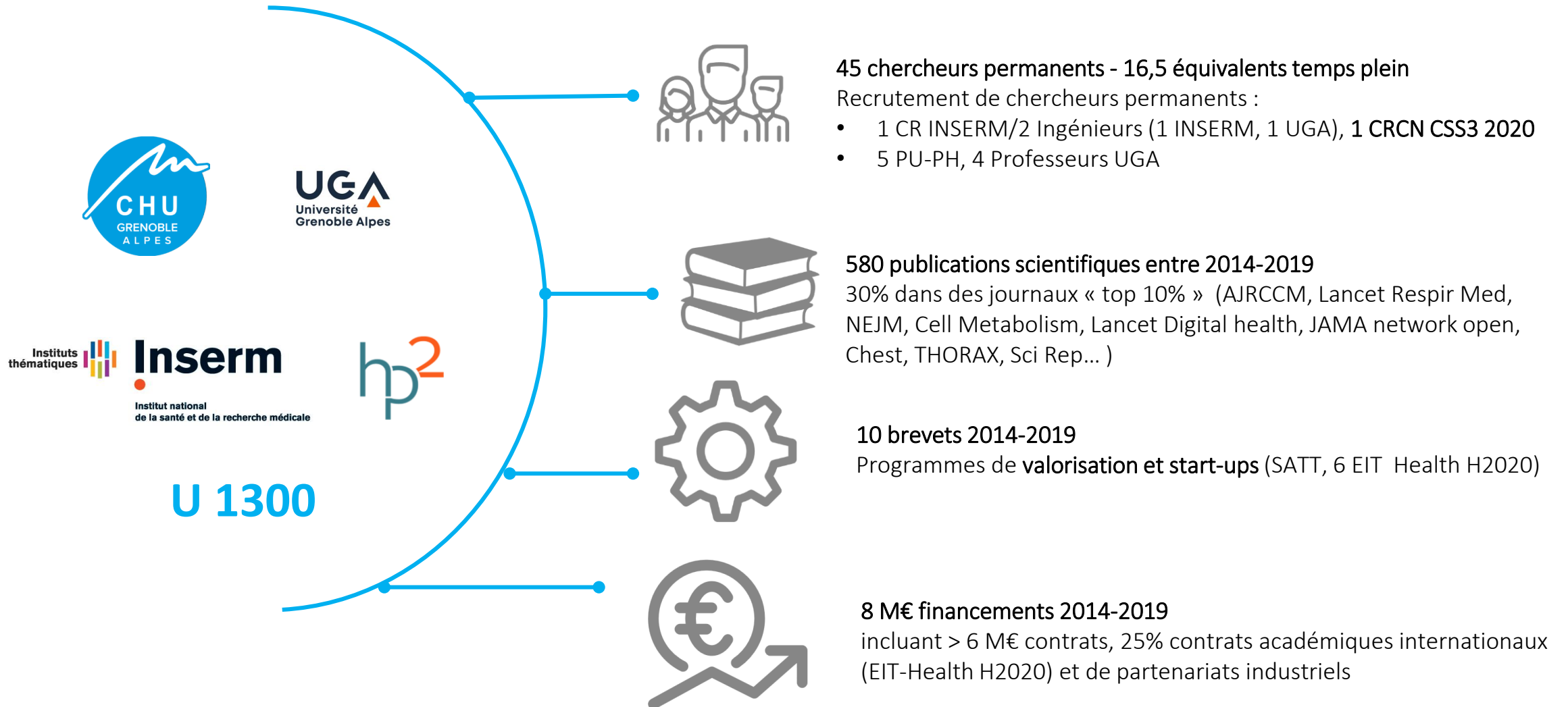
medXcloud

Grenoble-Sydney-San Diego

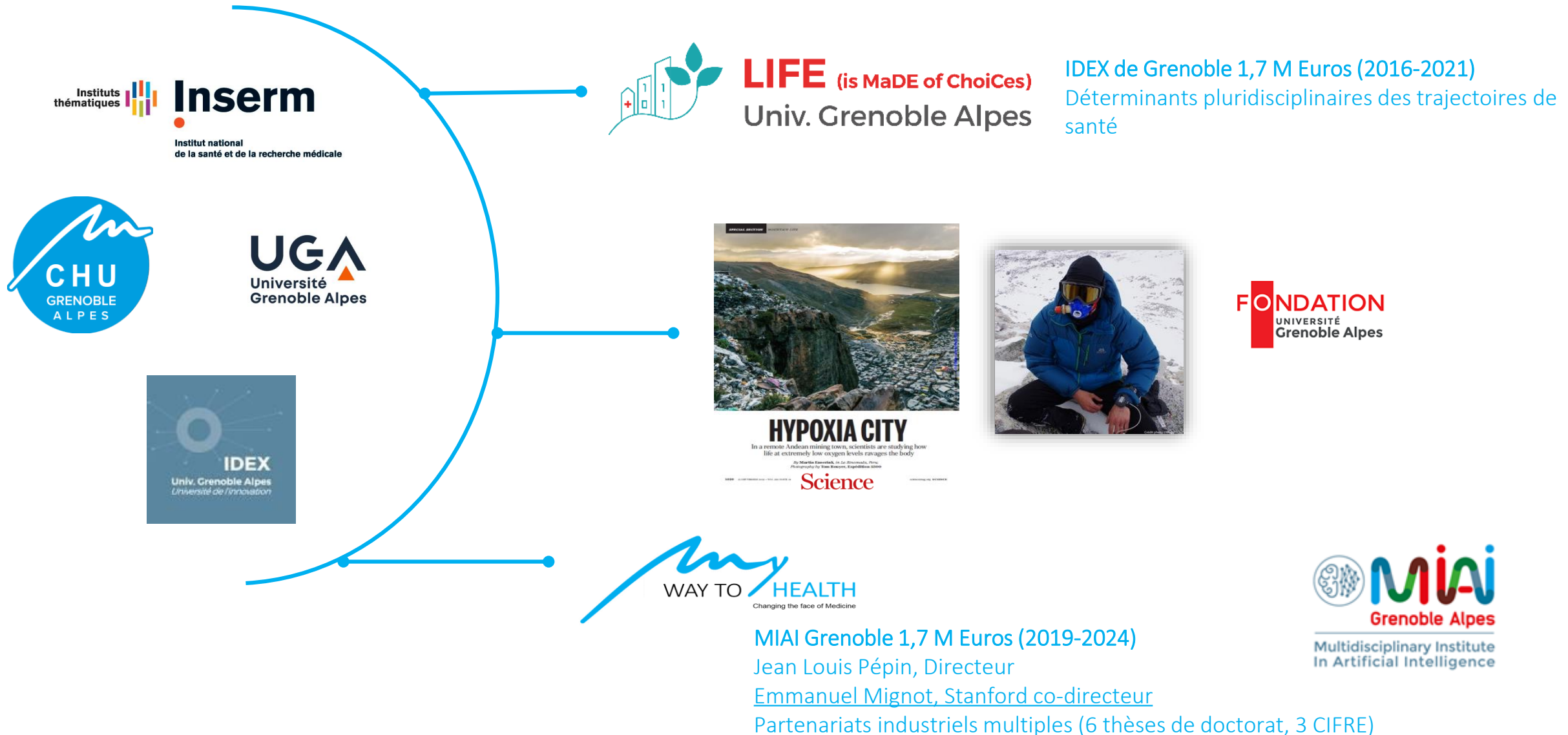


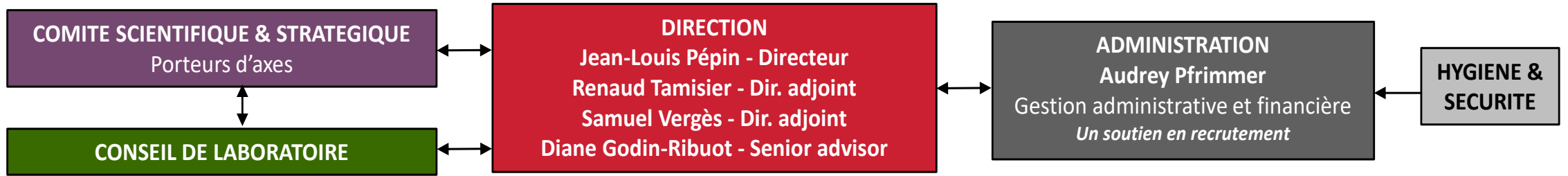
Projets H2020 (sleep revolution), PIA territoires d'innovation(e-Meuse)

CHIFFRES CLÉS 2014-2019

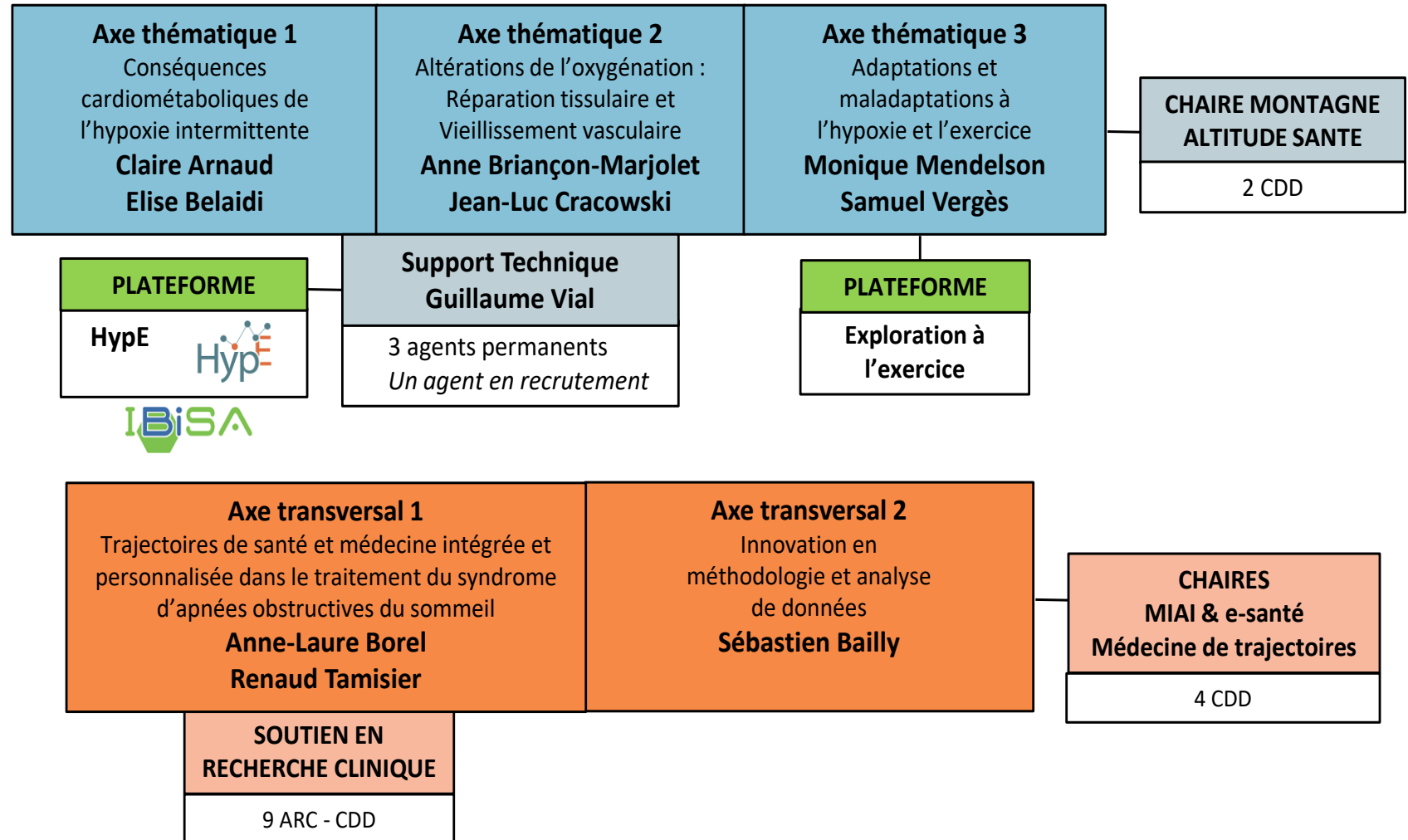


Programmes structurants de recherche transdisciplinaire



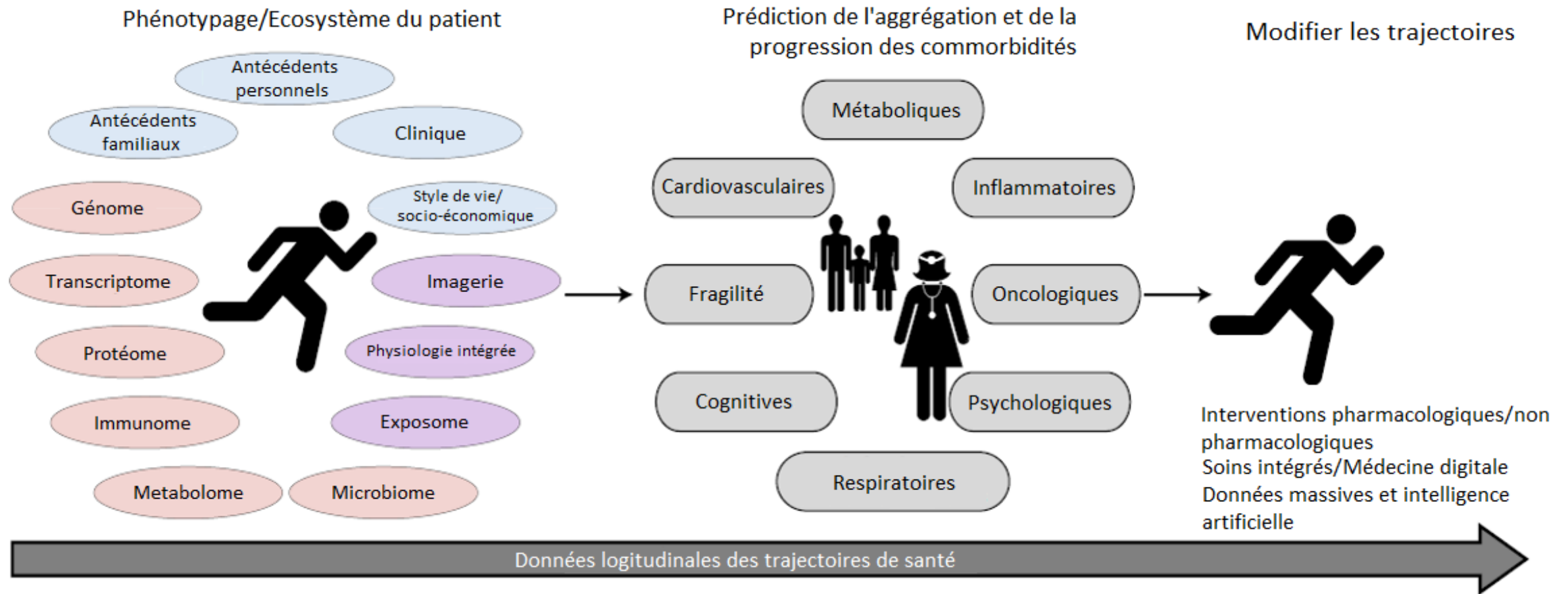


Permanents, Etudiants, CDD	
Femmes	Hommes
39	50
44%	56%
Permanents incluant BIATSS	
Femmes	Hommes
15	25
37,5%	62,5%
Direction et Comité Scientifique	
6	6
50%	50%



Validation conseil de laboratoire
unanimité (Déc. 20)
Approuvé vote membres
permanents laboratoire (Janv. 2021)

Institut hors les murs de Médecine de trajectoires



Adapté de : Schüssler-Fiorenza Rose SM, *Nature Medicine* 2019

**Institut de
médecine de
trajectoires**

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : vous avez évoqué le souci de parité. Vous avez fait un effort pour qu'elle soit bien respectée sur les axes de recherche mais il n'y a pas de femme avec une fonction officielle de direction.

Jean-Louis Pépin : avoir une directrice adjointe ne me pose aucun problème. Diane Godin-Ribuot, qui occupait cette fonction de 2016 à 2020, va quitter l'unité en milieu de mandat. Elle est nommée « senior advisor », certes, elle n'a pas de fonction de direction. Nous n'avons pas reçu de candidature féminine au moment du renouvellement de la nouvelle direction. Dans l'optimisation de la représentation et de la parité, c'est l'équilibre auquel nous sommes arrivés aujourd'hui.

=> PV vote conseil HP2 18.12.2020 – Consultation anonyme 8.01.2021

=> Arrêté Inserm

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis :

1. sur le changement de nom d'HP2 :

**« Hypoxie et PhysioPathologie Cardiovasculaire et Respiratoire »
remplacé par « Hypoxie et PhysioPathologie »**

2. sur la proposition de direction d'HP2, UMR_S 1042 UGA, Inserm, CHU Grenoble Alpes, à compter du 1er janvier 2021 :

Directeur : Jean- Louis Pépin, PUPH UGA

Direction adjointe

Renaud Tamisier, PUPH UGA

Samuel Vergès, DR Inserm

Diane Godin-Ribuot, PR, UGA, Senior advisor

Approuvez-vous les deux propositions concernant HP2 : le nouveau nom Hypoxie et PhysioPathologie et la direction à compter du 1^{er} janvier 2021 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	31
Membres représentés	6
Nombre de votants	37
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, le nouveau nom d'HP2 et la proposition de direction.

Avis sur le changement de nom MHA-evt -> MHA

Présentation par Philippe Marin

mha

Méthodes et Histoire de l'Architecture

Audition Commission de la Recherche
CAC UGA

21 janvier 2021

Présentation de l'unité

- **Méthodes et Histoire de l'Architecture [MHA] [EA7445]**
- Etablissements de rattachement
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Université Grenoble Alpes
- Ecole doctorale
ED Sciences de l'Homme, du Politique et des Territoires
[454]

- **Dépôt de notre programme scientifique à HCERES**
en nov 2020, évaluation vague B, contrat 2022-2026
- **Evolution de l'équipe**
mouvements sortants et entrants [mutations et retraites]
- **Processus de validation du nouveau nom**
 - Accord du Bureau de la Recherche Architecturale et Urbaine du Ministère de la Culture [06/20]
 - Vote en Assemblée Générale du laboratoire [07/20]
 - Vote en Commission Recherche de l'ENSAG [10/20]

- **Axe 1 : Dimensions critiques et historiques de l'architecture :**
histoire des idées et des concepts
- **Axe 2 : Dimensions projectuelles et instrumentales :**
outils et méthodes de la conception [des outils traditionnels
aux outils les plus récents]
- **Axe 3 : Dimensions matériels et physiques :**
connaissance des éléments physiques dans une perspective de
conservation, de restauration et de réhabilitation

Stratégie

- **Evolution de l'équipe dans une forme de continuité**
- **Renforcement des partenariats, de l'attractivité et de la visibilité**
- Consolidation de l'équipe à travers des recrutements
- Mise en place d'un conseil scientifique

Originalité

- **Double dynamique :**
Contextualisations historiques et expérimentations pratiques

Objectifs

- Contribuer à penser les techniques et processus de la conception architecturale
- Contribuer à envisager les transformation des pratiques et des théories de l'architecture

Composition de l'équipe

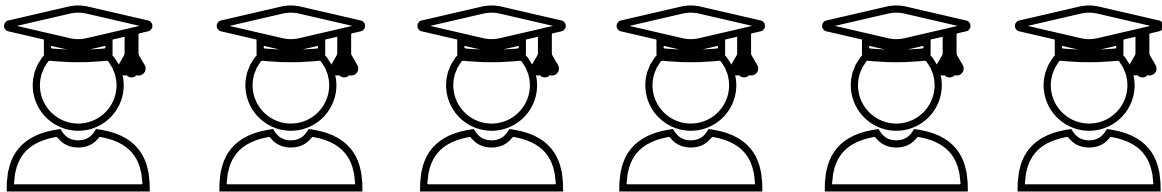
**Maître de
conférences**

5



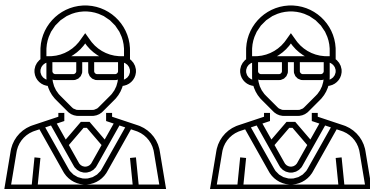
Doctorants

6



**Enseignants
contractuel**

2



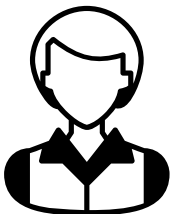
**Cadre
supérieur**

1



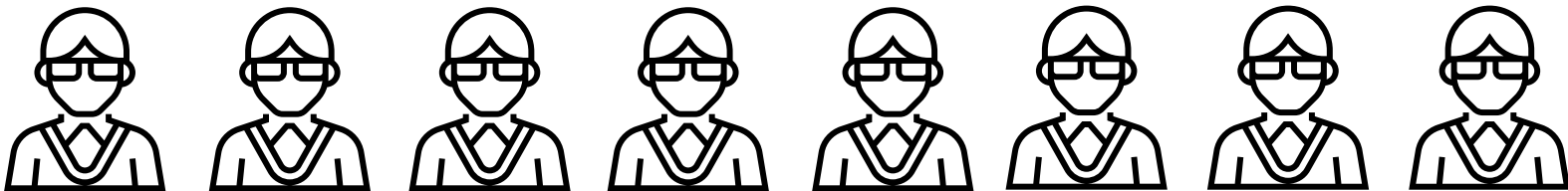
**Ingénieur
de recherche**

1



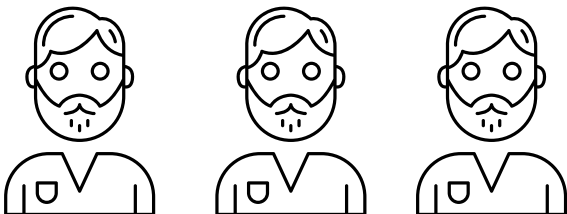
**Membres
associés**

8

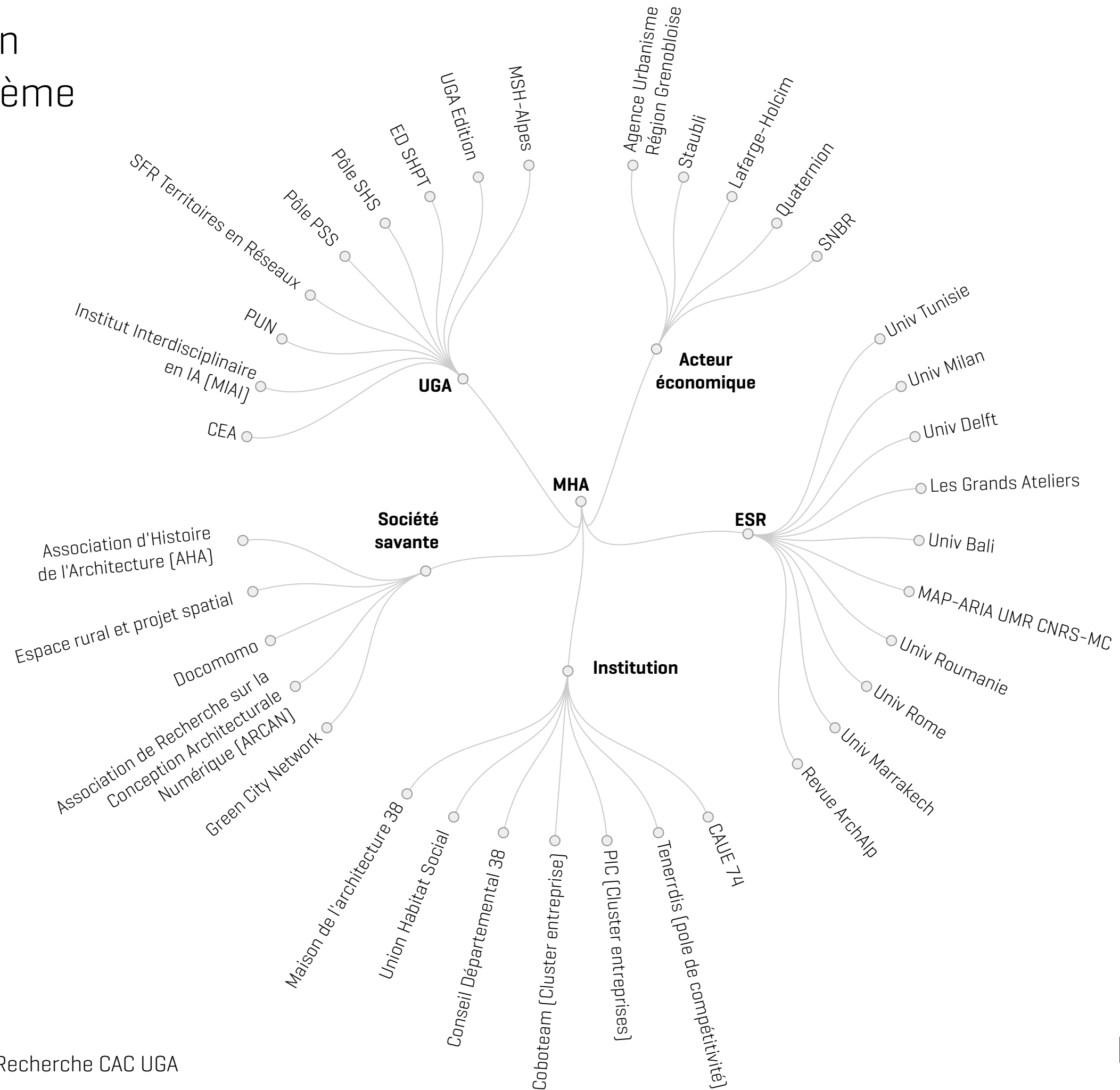


**Membres
honoraire**

3



Présentation de l'écosystème



DISCUSSION

Hervé Courtois : ce changement de nom est une belle occasion de présenter un des laboratoires de l'ENSAG sous tutelle UGA. Y a-t-il des enseignants-chercheurs UGA au sein de l'unité MHA ?

Philippe Marin : tous les personnels sont de l'ENSAG mais les personnels de l'UGA sont les bienvenus.

Thierry Forveille : est-il indispensable que la CR donne un avis au changement de nom d'un laboratoire ? J'ai l'impression que ce n'est pas très utile. Est-ce que cela pourrait être géré au niveau de la Présidence ?

Véronique Boudaud : cela s'inscrit dans les missions de la CR (cf. art.47 des statuts de l'UGA). L'avis est transmis pour une présentation en CA afin de prévoir la mise à jour des annexes des statuts qui répertorient toutes les structures de recherche ainsi que des systèmes d'informations relatifs aux données de la recherche.

=> CR AG du 10.07.2020

=> délibération CR ENSAG 26 novembre 2020

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur le changement de nom de Métiers de l'Histoire de l'Architecture-édifices, villes, territoires, MHA-evt, EA7445, ENSAG, UGA.

Nouveau nom à compter du 1er janvier 2021 :

Méthodes et Histoire de l'Architecture, MHA

Directeur : Philippe Marin, MCF HDR à l'ENSAG

Approuvez-vous le nouveau nom MHA ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, le nouveau nom Méthodes et Histoire de l'Architecture, acronyme MHA.



Avis sur le changement de nom SAJF -> Jardin du Lautaret

=> Avis favorable CR du 12 novembre 2020 direction de l'UMS 2021-2025

=> **cf Note relative au changement de nom de l'UMS3370**

=> Avis CNRS 5 novembre 2020

Les conseillers n'ont pas de question.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur le changement de nom de la Station Alpine Joseph Fourier, SAJF, UMS3370 UGA, CNRS.

Nouveau nom à compter du 1er janvier 2021 :

Jardin du Lautaret

acronyme : Lautaret

Approuvez-vous le nouveau nom Jardin du Lautaret ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, le nouveau nom Jardin du Lautaret, acronyme Lautaret.



Avis sur le changement de la direction déléguée du LARHRA

Présentation par Sophie Raux

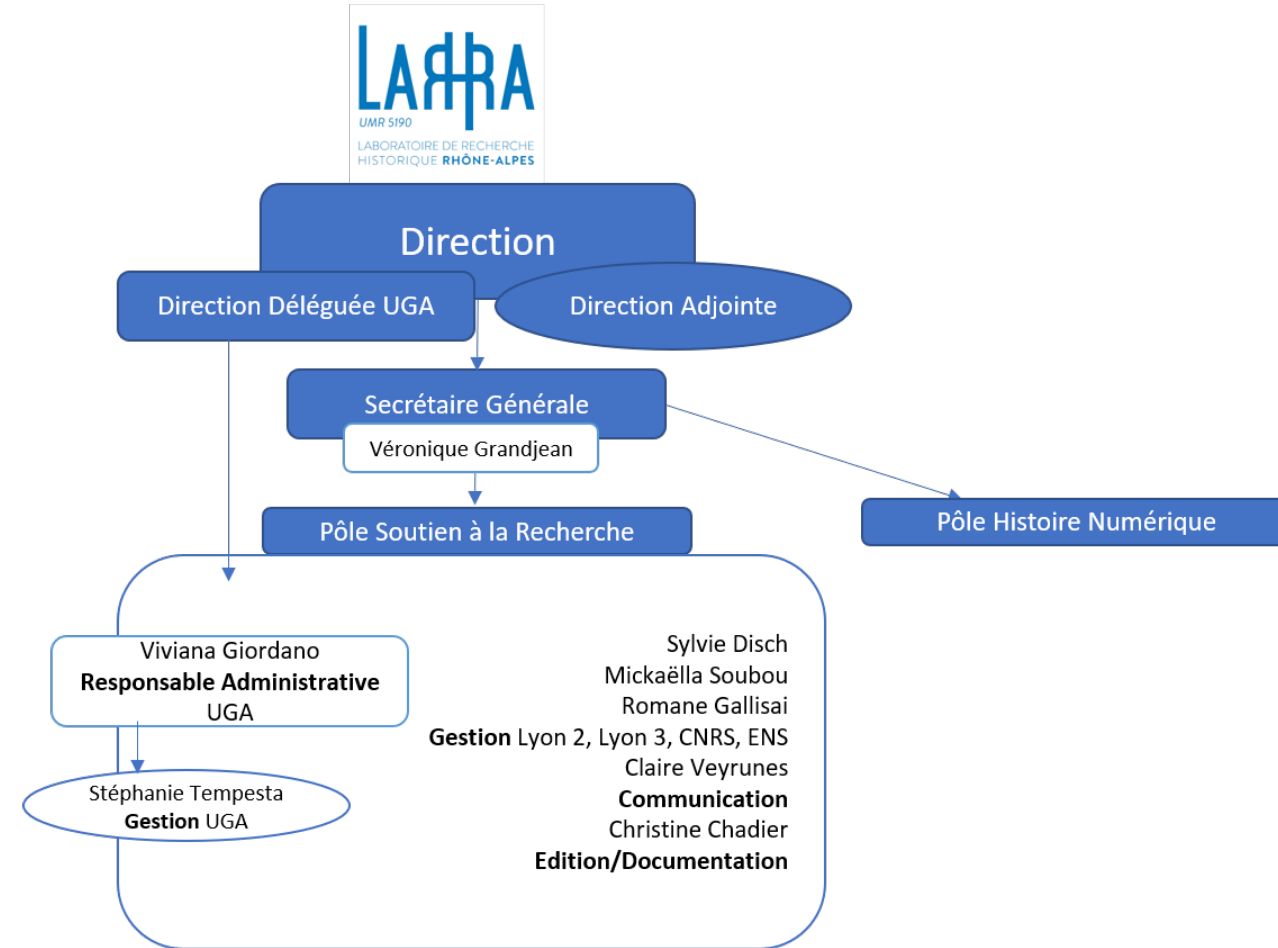


LABORATOIRE DE RECHERCHE
HISTORIQUE **RHÔNE-ALPES**

Structuration et organigramme :

- Principales caractéristiques :
 - Un laboratoire d'**histoire** et d'**histoire de l'art** des périodes moderne et contemporaine
 - Elaboration d'une histoire sociale centrée sur les acteur.rices, qui prennent en compte toutes les dimensions du social
 - Laboratoire multisite : créé en 2003 par la réunion de laboratoires et d'équipes de recherche du site de Lyon et de Grenoble
 - Laboratoire **multitutelles** : CNRS, ENS, Lyon 2, Lyon 3, UGA
 - Fonctionne de manière intégrée sur le plan de la gestion comme de la recherche
 - les enseignant.es-chercheur.ses et chercheur.ses sont intégré.es dans les axes et transversalités indépendamment de leur rattachement
 - les activités se déroulent à Lyon et à Grenoble, alternativement ou en simultané (visio conférence).
 - A l'UGA, les enseignant.es-chercheur.ses sont intégré.es pour leurs activités pédagogiques à l'ARSH mais aussi à l'ESPE, l'IAE, l'IEP, l'IUT2 et à l'UFR SHS.

Structuration et organigramme :



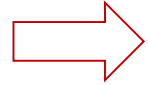
Caractérisation RH:

- Composition :
 - 85 EC et C
 - 140 doctorant.es
 - 3 post-doctorant.es
 - 97 chercheur.ses associé.es
 - 14 ITA.BIATS
- Indicateurs parité :
 - Membres de l'unité : 109 femmes, 142 hommes
 - Enseignant.es-chercheur.ses et chercheur.ses : 31 femmes, 51 hommes
 - Postes de responsabilité (direction et direction-adjointe de l'unité, direction d'équipe) : 8 femmes, 7 hommes

Caractérisation RH:

- Actions menées en faveur de la parité f/h:
 - valorisation des thématiques d'histoire des femmes et du genre
 - mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de parité en son sein
 - Ex : Pour les organisatrices et organisateurs de colloque (mais aussi dans les invitations aux séminaires), veiller à une composition paritaire ou au respect d'un minimum de mixité des comités d'organisation, puis des panels et des présidences de séance
 - Ex 2 : Dans l'organisation des rencontres et réunions du laboratoire, favoriser la participation de toutes et tous en prenant en compte les contraintes familiales
 - Ex 3: Être attentif.ve lors des rencontres scientifiques, de réunions du laboratoire, de séminaires, à la distribution de la parole
 - composition de la nouvelle équipe de direction
 - mise en place d'une commission de veille promouvant la parité au sein du laboratoire

Axes de recherche :



Une architecture en 7 axes, une transversalité et un atelier

- 7 axes thématiques
 - Arts, images, sociétés (ArtIS)
 - Conflictualités
 - Genre et sociétés
 - Régulations : marchés, populations, circulations
 - Religions et croyances
 - Savoirs
 - Territoire, environnement, santé (TES)
- Une transversalité : Histoire numérique et culture médiatique
- Un atelier des doctorant.es

Faits marquants : projets et contrats

(pilotage, partenariats et/ou gestion)

→ AN

R

- ANR TRANSENVIR 6 k€
- ANR DAPHNE
- ANR LODOCAT
- ANR PROCESSETTI
- ANR TIME-US
- ANR RUINES

→ Projets Investissement d'Avenir

Labex:

« Singulariser les Territoires » « Maurienne » « Mecomo » Muséalp Marchalp

75 k€

43 k€

14 k€

7 k€

17 k€

27 k€

5.3 M€

LABEX ITEM (Innovation en territoire de montagne) : initiateur

LABEX IMU (Intelligence des mondes urbains) partenaire

LABEX COMOD (Constitution de la modernité : raison, politique, religion)

partenaire

I dex UGA : Cross Disciplinary Programs

Cosmethics porteur

Trajectories responsabilité d'un WP

RISK et Data partenaire

725 k€

1.7 M€

1.7 M€

Faits marquants : projets et contrats

(pilotage, partenariats et/ou gestion)

Idex UGA : Initiatives de Recherche Stratégiques

- 5 k€ • **HISAMAL** (Histoire de la santé mentale en Amérique latine)
- 20 k€ • **RE.PART** (Résistance(s) Partisane(s): culture visuelle, imaginaires collectifs et mémoire révolutionnaire)
- 10 k€ • **TransArts** Mobilités artistiques et transferts d'images dans l'Europe du XVIIIe siècle

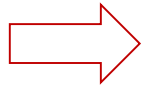
→ Collectivités locales :

- 67 k€ • **Département 38 + DRAC : Contrat de fouilles archéologiques Ecouges**

- ### → 4 GIS :
- o GIS Genre (portage)
 - o GIS Apparences
 - o GIS Moyen-Orient et mondes musulmans
 - o GIS Religions, pratiques, textes et pouvoirs

- ### → CNRS : GDR Mémoire

Processus ayant mené à l'élection d'une nouvelle directrice déléguée sur le site de Grenoble :



Un projet construit de manière collégiale à l'issue d'une large concertation

- 21 septembre 2018 : lors d'une AG, désignation du comité de pilotage
- 16 janvier 2019 : lors d'une AG, validation du projet
- Une gouvernance à la collégialité renforcée :
 - Une directrice : Sophie Raux, Univ. Lyon 2
 - Deux directeur.rices adjoint.es : Elisa Andretta, CNRS ; Guillaume Garner, ENS, Lyon
 - Une directrice déléguée : Anne Dalmasso, UGA
- 22 octobre 2020 : annonce en conseil de laboratoire de la démission d'Anne Dalmasso, nommée VP SHS de l'UGA
- 9 novembre 2020 : ouverture de l'appel à candidature
- 4 décembre : clôture du dépôt des candidatures

Processus ayant mené à l'élection d'une nouvelle directrice déléguée sur le site de Grenoble :

- 7 décembre : annonce de la liste des candidat.es (une seule candidature, celle d'Amélie Nuq)
- 14 décembre, de 9h à 23h30 : vote électronique
 - Nombre d'inscrit.es : 95; votant.es : 54; majorité absolue : 27
 - Résultat des votes : pour : 49; contre : 1; blanc : 4
- 17 décembre : adoption à l'unanimité de l'élection par les membres du conseil de laboratoire, réuni en visioconférence
- 21 janvier 2021 : passage devant la commission recherche du CAC de l'UGA

=> Vote candidature 14.12.2020
=> PV Conseil du Larhra du 17.12.2020

Les conseillers n'ont pas de question.

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur le changement au sein de la direction du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, LARHRA, UMR 5190 UGA, CNRS, à compter du 26 janvier 2021, avec la nomination de :

Amélie Nuq, MCF UGA, à la fonction de directrice déléguée sur le site de Grenoble

Equipe de direction :

Sophie Raux, PR Lyon2, à la fonction de directrice

Direction adjointe : Elisa Andretta, CR CNRS

Guillaume Garner, MCF ENS Lyon

Approuvez-vous la proposition concernant la direction déléguée du LARHRA ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, la nomination d'Amélie Nuq, à la fonction de directrice déléguée du LARHRA sur le site de Grenoble.



Avis sur la proposition de codirection de l'ED SJ

Présentation par Michel Farge



Commission Recherche du CAC de l'UGA
Renouvellement de la direction de l'ED *Sciences Juridiques*

Jeudi 21 janvier 2021

Nouvelle direction ED SJ

Sciences Juridiques

- Plus de 140 Doctorants, environ 15 soutenances annuelles
- environ 80 HDR
- 3 Unités de recherche
- 9 Spécialités:
 - Administration publique
 - Droits de l'Homme
 - Droit pénal
 - Droit privé
 - Droit public
 - Droit européen
 - Droit international
 - Histoire du droit
 - Sécurité internationale

Directeur

Cédric Ribeyre

Professeur, Université Grenoble Alpes

- Cédric Ribeyre dirige l'EDSJ depuis 2015 et ne souhaite pas renouveler son mandat. Il veut donc être remplacé pour la nouvelle accréditation qui commence en janvier 2021.

Nouvelle direction ED SJ

Procédure

- Appel à candidatures lancé le 21/10/2020 avec une date limite au 18/11
- Deux candidats se sont présentés pour assurer une co-direction
 - Michel Farge, PR UGA (section 01)
 - Sabine Lavorel, MCF HDR UGA (section 02)
- Examen des dossiers de candidature et audition des candidats par le conseil de l'EDSJ lors de sa séance sur zoom du 27/11/2020
- Vote
 - 20 votes favorables à cette co-direction (unanimité des présents et représentés sur 26 membres en tout)
- Proposition de M. Farge et S. Lavorel à la direction de l'ED

CV de Michel FARGE



- Professeur à la Faculté de droit de l'Université Grenoble-Alpes
- Spécialiste de droit international privé, de droit de la famille et de droit des sûretés
- Codirecteur du Centre de recherches juridiques de Grenoble (CRJ-EA 1965) de 2015 à 2020
- Membre du comité français de droit international privé
- Direction de thèses : six thèses en cours (dont trois financées par des contrats doctoraux et une par une bourse CIFRE) et trois thèses soutenues.
- Treize participations à des jurys de soutenance de thèse
- Directeur du DSN de Grenoble
- Directeur du Master II Droit notarial
- Coprésident du Département de droit privé

CV de Sabine LAVOREL



- Maître de conférences HC, habilitée à diriger des recherches depuis 2013 (PEDR 2018)
- Spécialiste de droit international public / droit international de l'environnement
- Membre élu de la Commission Recherche du Conseil académique de l'UGA
- Membre élu du Conseil de laboratoire du CRJ
- Directrice du D.U. Collège de droit M1 (2017-2020)
- Co-directrice du M2 Contentieux des Droits fondamentaux (depuis 2018)
- Encadrement de thèses depuis 2014 (+ rapporteure)

Projet

Bilan du rapport HCERES 2020 :

- Points forts :
 - Cohérence disciplinaire
 - Mise en place effective par l'ED des CSI
 - Un bon taux d'insertion professionnelle
 - Qualité de l'accueil des doctorants
- Points faibles :
 - Faiblesse des financements de fonctionnement et de contrats doctoraux
 - Offre de formation disciplinaire limitée
 - Politique internationale peu affirmée
 - Durée des thèses encore élevée

Projet

Trois axes prioritaires d'action et de réflexion :

1. Renforcer l'accompagnement et la formation des doctorants

- Maintien des dispositifs de soutien existants : bourses de mobilité et soutien aux manifestations scientifiques
- Processus de dématérialisation des démarches d'inscription / de réinscription
- Renforcement de l'offre de formation disciplinaire aux doctorants / Ouverture de formations dématérialisées
- Recherche de nouveaux modes de financement des thèses
- Réflexion sur l'accompagnement des doctorants non-financés
- Réforme de l'organisation des CSI
- Poursuite de la réflexion sur la durée des thèses
- Renforcement des liens avec les docteurs
- Renforcement de l'accompagnement des candidats à l'HDR

Projet

Trois axes prioritaires d'action et de réflexion :

2. Repenser le rôle et l'organisation de l'ED dans le contexte de la nouvelle UGA

- A régler en priorité : question du soutien administratif de l'ED
- Révision des statuts de l'ED
- Renforcement de la communication de l'ED

3. Accentuer les liens avec les laboratoires et la Faculté de droit

- Avec la Faculté de droit : établissement de formations à destination des doctorants-chargés de TD
- Avec les laboratoires : organisation des soutenances de thèse, suivi des doctorants

DISCUSSION

Serge Slama : je trouve très bien qu'il y ait une direction collégiale mixte homme-femme PR-MCF-HDR section 1 et 2. Vous êtes tous les deux membres du CRJ, il n'y a pas de représentant des 2 autres laboratoires rattachés à cette école. Est-ce que cela ne posera pas de difficulté dans les relations avec le directeur d'un des deux autres laboratoires ? Il me semble aussi important de prévoir une modification des statuts actuels qui sont contraires à l'arrêté. Autre question en lien avec les problèmes de fonctionnement de l'ED : avez-vous des solutions concrètes concernant le personnel administratif de cette école ?

Quant à l'attribution des contrats doctoraux, qui n'a pas toujours paru égalitaire entre les directeurs de thèse, est-ce que, formellement, vous vous engagez à ce que les directeurs de thèses ne siègent plus au conseil de l'ED lors de l'attribution des contrats doctoraux concernant leurs doctorants candidats.

Sabine Lavorel : en réponse à l'attribution des contrats, cette question nous a été posée lors du conseil de l'ED. Nous ne sommes pas en mesure d'y répondre puisque c'est le conseil qui prendra position collégialement. Nous considérons, toutefois, que la présence des futurs directeurs de thèse au moment du vote des contrats doctoraux n'est pas règlementaire. C'est dans ce sens-là que nous essayerons de faire voter le conseil. Concernant le personnel administratif, cela relève du collège doctoral. Nous avons été assurés qu'une personne prendrait la suite de la personne actuellement affectée à l'ED au mois de mars. Je confirme que les statuts actuels de l'ED ne sont pas règlementaires car ils stipulent que seuls les professeurs des universités peuvent candidater à la direction de l'ED ce qui n'est pas aligné à l'article 6 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la direction des ED.

Michel Farge : en réponse à la première question je vais préciser quelques éléments : 3 laboratoires sont rattachés à l'ED SJ : un laboratoire de petit taille qui réunit surtout des historiens ; un laboratoire très spécialisé en droit international avec une connotation de droit public et le CRJ, gros laboratoire généraliste. Vous pouvez compter sur la probité de Sabine Lavorel et moi-même pour que notre appartenance commune au CRJ n'ait pas d'influence sur la façon dont l'ED sera dirigée, et, notamment sur l'organisation de l'attribution des contrats doctoraux. L'objectif étant de faire sortir les personnes qui présentent un candidat de la commission qui les attribue. Avec Sabine en tant que codirecteurs, nous aurons une seule voix à partager lorsque nous pourrons siéger.

Oriane Sulpice : j'étais doctorante à l'ED SJ et élue au conseil de l'ED de 2018 à 2020. Cette nouvelle direction est une bonne nouvelle pour l'ED en général. Concernant les contrats doctoraux il faudra un vote clair de l'ED SJ. Lorsque je siégeais au conseil de l'ED, il n'y avait pas de réunion formalisée comme on le fait ici, bien guidée, avec un ordre du jour, des

comptes rendus et un vote (avec possibilité de procuration). Les votes se réalisaient par mails, ils n'étaient pas conformes aux statuts de l'ED. Allez-vous faire en sorte que ces pratiques changent ? Ma seconde question concerne les problèmes administratifs et cela fait des années qu'ils posent des soucis aux doctorants lors de leurs inscriptions. Plus de la moitié des doctorants sont des étrangers, et, en ce moment, nombre d'entre eux ne sont toujours pas inscrits en thèse. Dans mon laboratoire des doctorants ne sortent plus de chez eux parce qu'ils ne sont pas en règle et craignent une arrestation de la police. Cette question d'inscription doit être réglée : il est essentiel que l'UGA rétablisse un poste.

Sabine Lavorel : Oriane, vous allez dans notre sens. Sur la première question relative à l'organisation des conseils, avec Michel, nous avons été surpris de voir qu'il n'y avait aucune archive ni compte rendu des décisions prises lors des derniers conseils. Nous nous engageons à avoir un fonctionnement plus transparent. Je pense que la communication était insuffisante vis-à-vis des laboratoires, de la Faculté de droit et de l'extérieur. Concernant les problèmes administratifs, nous les avons connus en tant que directeurs de thèses avec nos propres doctorants ; cette question devrait être réglée d'ici un mois. Sur la question des inscriptions des doctorants, ces dernières sont assurées par le CED qui nous a confirmé qu'elles devaient être effectives prochainement.

Thierry Forveille : tu as mentionné une pression locale pour que la durée des thèses soit réduite mais cette tension se situe aussi sur le plan national, entre l'HCERES et le CNU.

Grégory Berthomé : au sujet de la durée moyenne des thèses dans cette ED SJ, est-il possible de la ramener à 3 ans pour que ce soit homogène vis-à-vis de l'UGA ?

Michel Farge : il est inconcevable, en droit, de ramener une durée de thèse à 3 ans. Seuls quelques doctorants arrivent à soutenir en 3 ans mais ils ne sont pas forcément qualifiés au CNU. Si on pouvait la ramener à 4 ou 5 ans ce serait déjà très bien. Actuellement, les doctorants soutiennent leur thèse au bout de 5 à 6 ans. En droit on a beaucoup de doctorants étrangers donc il est important de faire le point sur ces thèses à l'étranger. Il faut aussi pointer les situations différentes entre le doctorant qui obtient un contrat financé et celui qui exerce une profession et poursuit une thèse de manière accessoire.

DISCUSSION

Hervé Courtois : le statut de doctorant à temps partiel, qui permettrait d'identifier les doctorants salariés hors du cadre de leurs études, est actuellement en cours de discussion au sein du CED.

Miche Farge : le doctorat en droit peut attirer les très bons étudiants, mais ces derniers peuvent également être attirés par des filières ou métiers plus lucratifs. Il y a souvent une hésitation pour ces étudiants. Si on avait un statut qui prenait en compte les deux situations on pourrait attirer davantage de ces étudiants à l'université.

=> *extrait PV conseil de l'ED du 27 novembre 2020*

=> *courrier de candidature 24.12.2020*

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur la proposition de co-direction de l'école doctorale Sciences Juridiques, ED SJ, à compter du 1er janvier 2021, avec la nomination de :

Co-directeurs

Sabine Lavorel, MCF HDR UGA

Michel Farge, PR UGA

Approuvez-vous la proposition concernant la direction de l'ED SJ ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	31
Membres représentés	6
Nombre de votants	37
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de codirection de l'école doctorale Sciences Juridiques, ED SJ.



Avis sur la proposition de direction adjointe de l'IPHIG

Présentation par Denis Perrin

Changement de direction-adjointe à la tête de l'Institut de Philosophie de Grenoble



Commission recherche
du CAc

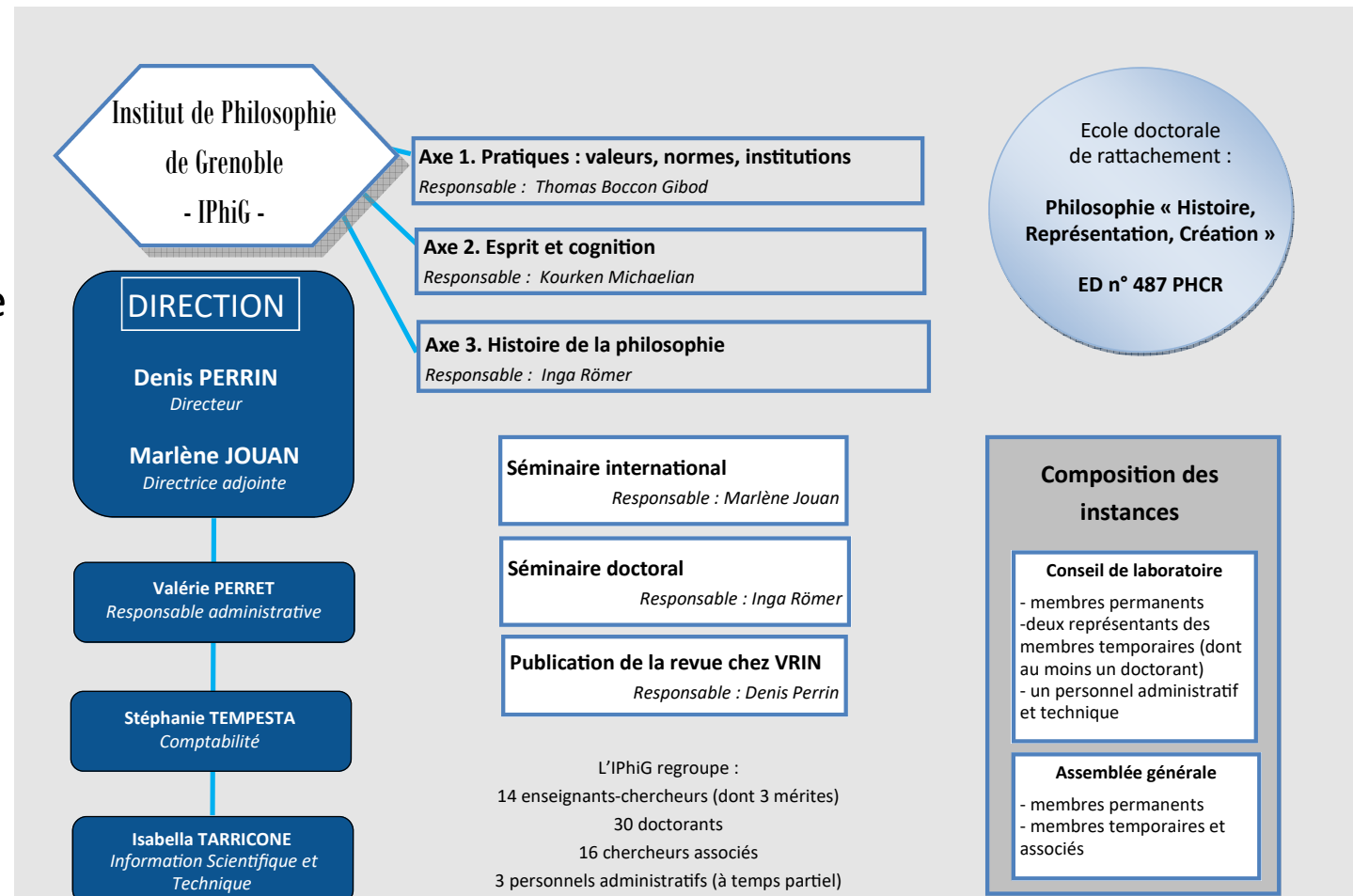
21 janvier 2021



• Effectifs

- Membres titulaires
 - EC : 11
 - Personnel administratif : 3 (tous à temps partiel pour l'IPhiG)
- Membres associés : 16, dont 3 émérites
- Membres temporaires
 - Doctorants : 22
 - Post-doctorants : 1 à 2 en moyenne

• Organigramme



- **Mandat actuel du directeur** Denis Perrin a été élu directeur de l'IPhiG par un vote du 7 juin 2017, avec une prise de fonction au 1^{er} septembre 2017. Son mandat cours jusqu'au 31 août 2021.
- **Mandat actuel de la directrice Adjointe** Inga Römer a été élue directrice adjointe de l'IPhiG par un vote du 16 novembre 2017. Madame Römer a accumulé les responsabilités ces derniers mois et souhaite donc pouvoir se concentrer sur quelques-unes d'entre elles.
- **Contexte et processus de l'élection** Inga Römer a indiqué à l'ensemble des personnels son souhait de quitter son poste de directrice adjointe lors du conseil de laboratoire du 25 juin 2020. Un appel a donc été lancé alors, auquel une seule candidature, émise par Marlène Jouan, a répondu. Cette candidature a fait l'objet d'une consultation auprès du Conseil de laboratoire (i.e. les 11 membres permanents, la représentant des BIATSS, les 2 représentants des doctorants, le représentant des membres émérites, soit 15 personnes au total).
- **Vote** La consultation a abouti à un vote de l'ensemble des membres du Conseil de l'IPhiG en date du 22 octobre 2020. Le vote s'est déroulé à distance et de façon anonyme (via ADoodle).
 - Nombre de votants : 15. Suffrages exprimés : 12
 - Question : « souhaitez-vous que Marlène Jouan investisse le poste de directrice adjointe de l'IPhiG ? ». Résultats: OUI : 11. NON : 0. Abstention : 1
- Marlène Jouan a été élue au poste de directrice adjointe. Sa prise de fonction aura lieu le 1^{er} janvier 2021, sous réserve de l'avis de la Commission Recherche du Cac de l'UGA.

=> Consultation personnels 22.10.2020

Les conseillers n'ont pas de question.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur le changement de la direction adjointe de l'IPHIG, Institut de Philosophie de Grenoble, EA 3699, UGA, à compter du 1er janvier 2021.

Equipe de direction

Directeur : Denis Perrin, PR UGA

Directrice adjointe : Marlène Jouan, MCF UGA

Approuvez-vous la proposition concernant la direction adjointe de l'IPHIG ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	35
Voix défavorables	0
Abstentions	3

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité des membres présents et représentés, la nomination de Marlène Jouan, à la fonction de directrice adjointe de l'IPHIG.

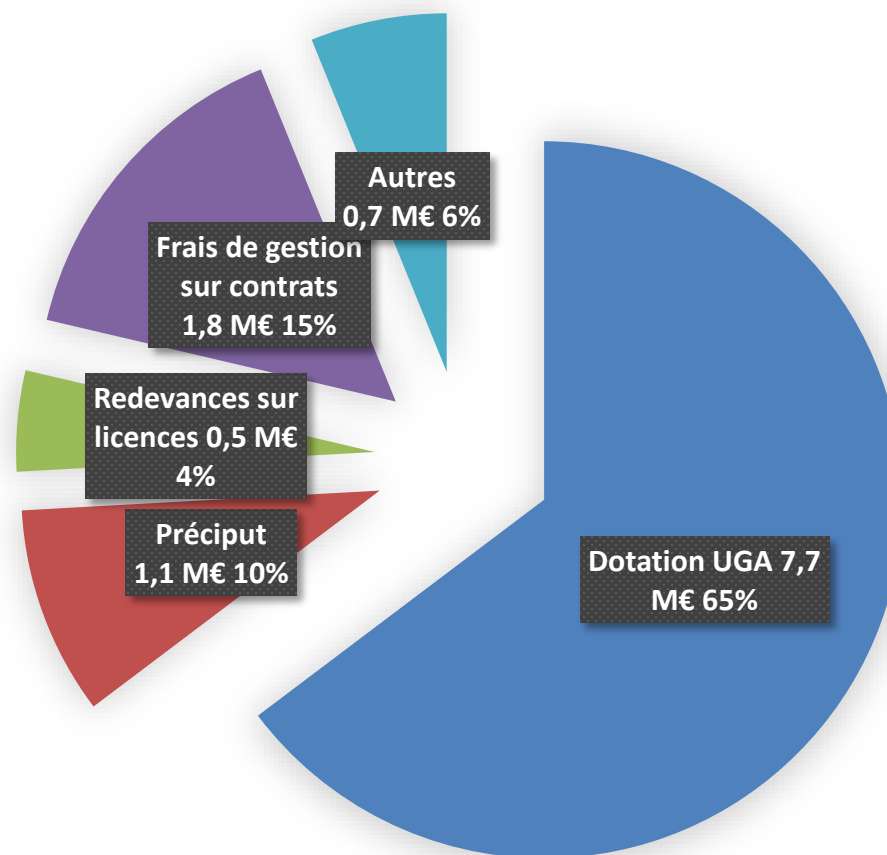


Budget recherche 2021

Présentation par Hervé Courtois

Recettes DGDRIV 2021

*Budget hors contrats de recherche:
11,8 M€*



Recettes DGDRIV 2021

1. Dotation totale 2021 de l'établissement pour la recherche : 7 212 109 €

soit un montant identique à 2020. Par contre, l'établissement n'ouvre que 80% de cette dotation au 1^{er} janvier 2021. Le complément ne pourra être sollicité qu'une fois les 80% dépensés.

2. Dotation de l'établissement pour prise en charge de nouvelles dépenses : 455 000 €

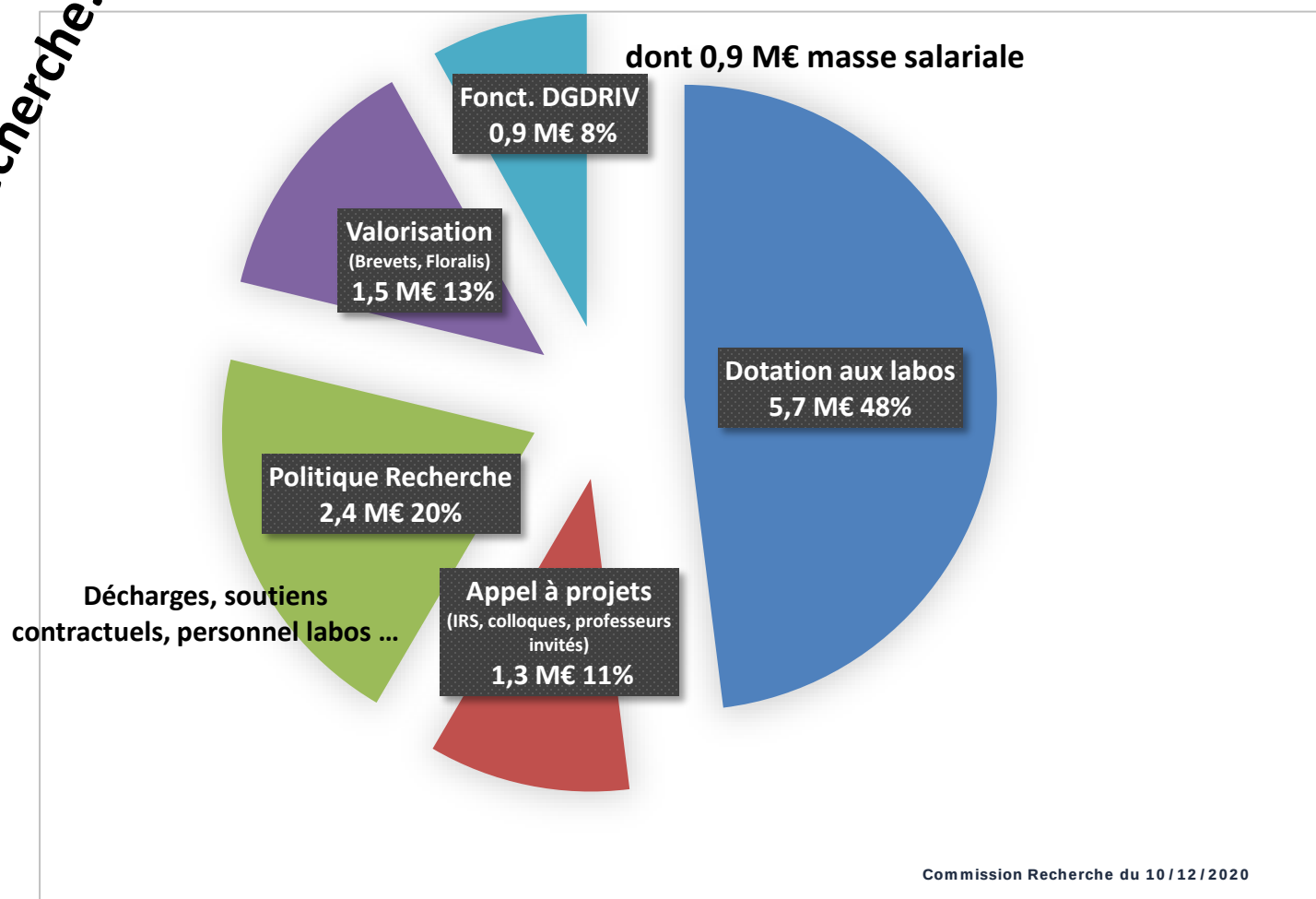
• Campagne professeurs invités :	375 000 €
• Décharges de direction de pôles de recherche :	50 000 €
• Fonctionnement des pôles de recherche :	30 000 €

3. Autres recettes : 4 180 811 €

• Préciput :	1 114 364 €
• Redevances :	538 340 €
• Frais de gestion sur contrats de recherche :	1 800 000 €
• Frais de gestion sur contrats industriels gérés à Floralis :	160 000 €
• Remboursement décharges sur contrats de recherche (2 ans) :	260 000 €
• Autres recettes :	308 107 €

Dépenses DGDRIV 2021

**Budget hors contrats de recherche:
11,8 M€**



Dépenses DGDRIV 2021

1. AAP : 1 275 000 €

- IRGA (contribution UGA) : 575 000 € + 220 000 € de report IRS
- Colloques : 105 000 €
- Campagne invités : 375 000 €

Les ADR IRGA sont en sus

2. Politique Recherche : 2 408 578 €

- Programme soutien spécifique SHS : 225 000 €
- Masse personnel labos : 200 000 €
- Soutiens spécifiques : 724 483 €
- Opérations scientifiques : 268 245 €
- Adhésions : 65 000 €
- Décharges y compris direction pôles : 750 000 €
- Fonctionnement des pôles : 30 000 €
- Chaires organismes & PEDR associée : 20 000 € + 10 850 €
- KIC : fee EIT Health + Raw Materials missions 75 000 € + 20 000 €
20 000 €

Dépenses DGDRIV 2021

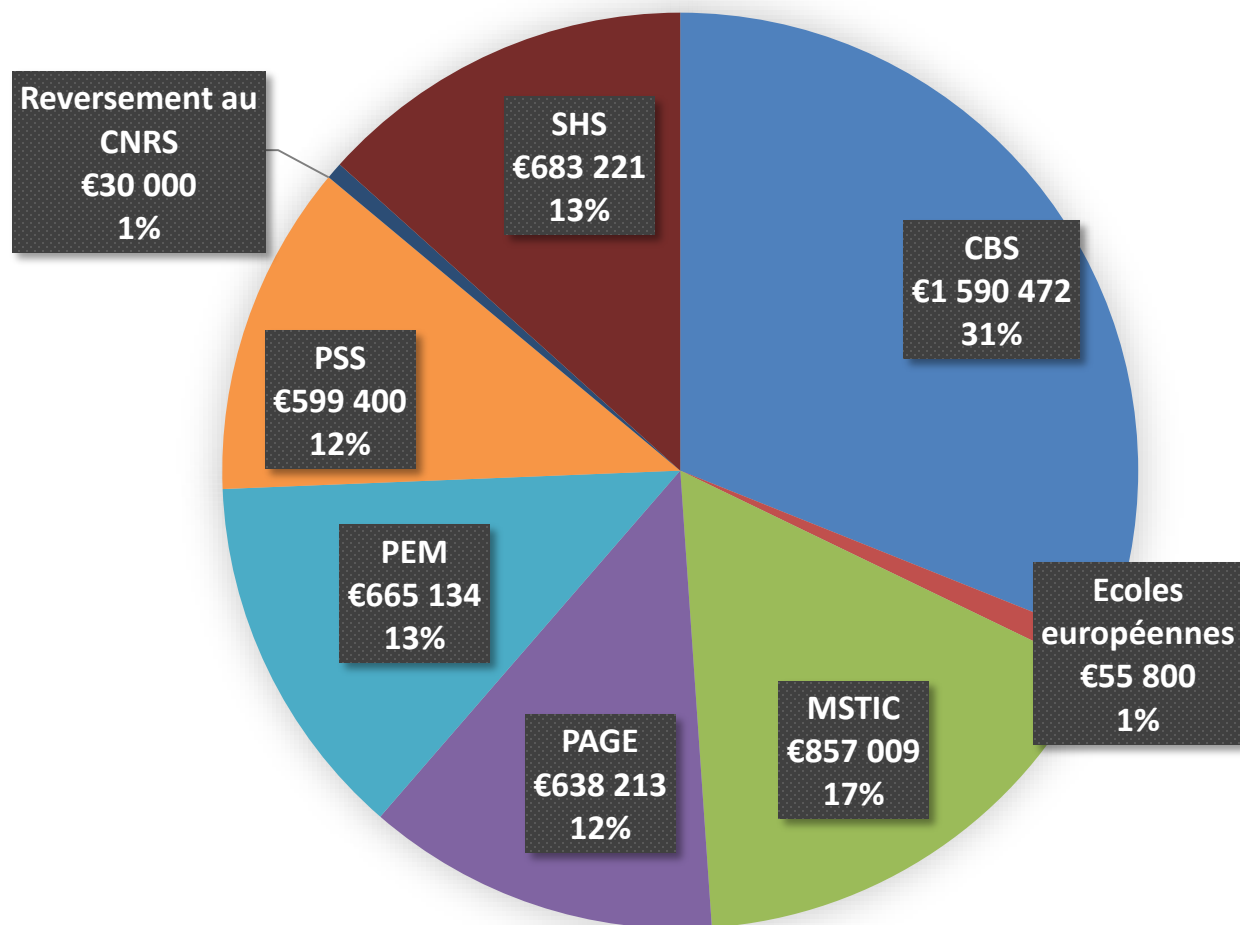
3. Valorisation : 1 555 500 €

• Prestation Floralis :	553 000 €
• Portefeuille Brevets :	700 000 €
• Intéressement inventeurs :	211 000 €
• Part reversement labos :	1 500 €
• Prime dépôt brevets :	10 000 €
• Reversement des quote-parts copropriétaires :	80 000 €

4. Fonctionnement de la DGD RIV : 960 000 €

• Fonctionnement VPR :	30 000 €
• Fonctionnement général DGD :	30 000 €
• Masse salariale DGD (environ 15 ETP) :	900 000 €

Focus dotations aux laboratoires



La dotation ouverte en 2021 est identique à 2020 en montant et en ouverture (ouverture à 90%) sauf pour les laboratoires payant une cotisation GAEL-IEEE.

Bilan PCA

Dépenses :

▪ Dépenses référentiel recherche :	700 000 €
Dont Direction structures de recherche	191 000 €
Valorisation	13 000 €
Pilotage de projets de recherche	160 000 €
Edition, évènements	17 000 €
Nouveaux MCF	74 000 €
CRCT	194 000 €
Chaires ONR	12 000 €
▪ Dépenses direction pôles de recherche :	50 000 €

Recettes

▪ Remboursement décharges sur contrats de recherche 2019-2020 :	130 000 €
▪ Remboursement décharges sur contrats de recherche 2020-2021 :	130 000 €
▪ Dotation ex ComUE direction pôles de recherche :	50 000 €

Deux années de remboursement
cumulées pour permettre le report de
dépenses IRS

Bilan portefeuille brevets

Recettes : 739 013 €

• Redevances :	538 340 €
• Frais de PI des co-propriétaires des co-partenaires :	6 140 €
• Frais de PI refacturés aux licenciés :	20 000 €
• Refacturation frais de PI au CHUGA :	79 000 €
• Frais de PI sur SATT :	10 000 €
• Cession brevets :	85 533 €

Dépenses : 1 002 500 €

• Portefeuille Brevets :	700 000 €
• Intéressement inventeurs :	211 000 €
• Part reversement labos :	1 500 €
• Prime dépôt brevets :	10 000 €
• Reversement des quote-parts copropriétaires :	80 000 €

Globalement, un déficit de 263 487 € en nette réduction par rapport aux années précédentes.

DISCUSSION

Thierry Forveille : à l'avenir, tu pourrais nous présenter, après le vote par le CA, le delta entre le projet et l'enveloppe validée en CA ?

Hervé Courtois : tout à fait, mais pour cette année il n'y a pas de delta.

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur la répartition du budget recherche 2021.

Approuvez-vous la répartition du budget recherche 2021 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	13
Voix défavorables	7
Abstentions	18

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la répartition du budget recherche 2021.



Budget IdEx recherche

Présentation par Hervé Courtois

Budget IdEx phase probatoire

AaP	Montant attribué	Montant annuel
CDP (2016-2017)	24 225 k€	6,055 M€
Equipement scientifique (2017)	1 334 k€	330 k€
Innovation Grant (2017-2018-2019)	990 k€	250 k€
Chaires Idex (hors CDP)	334 k€	85 k€
Postes environnés	506 k€	125 k€
Total	27 389 k€	6,84 M€

Cadre de discussion du budget

- ▶ Capital / taux d'intérêt moins favorable
- ▶ Parts mise sur structuration UGA et frais de gestion à 15%
- ▶ Globalement budget R&V revu de 6.8 M€ à environ 4 M€/an
- ▶ Editions scientifiques anciennement dans le volet RSC arrivent dans R&V
- ▶ Personnel **support** financés à hauteur de 7% dans frais de gestion du volet
- ▶ Budget réfléchi sur une période de 5 ans, 2021-25, soit 20 M€

Sept priorités

- ▶ Aider à l'émergence de nouvelles thématiques
 - ▶ Investir dans nos chercheurs et enseignants-chercheurs
 - ▶ Structurer des thématiques phare du site
 - ▶ Développer, structurer et valoriser nos équipements scientifiques et plateformes
 - ▶ Augmenter et accélérer nos transferts vers le monde socio-économique et culturel
 - ▶ Développer notre action en projets européens financés
 - ▶ Soutenir nos éditions
-
- ▶ **Focus transverse inter-disciplinarité et SHS**

Sept priorités

- ▶ Aider à l'émergence de nouvelles thématiques [IRGA exploratoire-émergent]
- ▶ Investir dans nos chercheurs et enseignants-chercheurs [IRGA nouveaux arrivants]
- ▶ Structurer des thématiques phare du site [CDP]
- ▶ Développer, structurer et valoriser nos équipements scientifiques et plateformes [Equipements]
- ▶ Augmenter et accélérer nos transferts vers le monde socio-économique et culturel [IRGA pré-maturation]
- ▶ Développer notre action en projets européens financés [Fostering]
- ▶ Soutenir nos éditions [Mersenne, UGA éditions]

- ▶ **Focus transverse inter-disciplinarité et SHS**

Budget proposé

Action	Dépense (k€)	Descriptif
CDP prolongés	11200	CDP prolongés + nouveaux CDP
Equipement scientifique	1150	Un seul appel sur la période
Focus inter-disciplinarité et SHS	4000	Via IRGA
Postes environnés	1000	Demander un co-financement, un petit nombre par an
Pré-maturation / LabComm IRGA	1750	Un des 4 volets de IRGA
Editions scientifiques	800	Centre Mersenne, UGA éditions
Fostering	900	Montage de projets ERC et Marie Curie
	20800	

DISCUSSION

Julie Sorba : qui décide des postes environnés ?

Hervé Courtois : aujourd'hui les pôles de recherche font remonter les propositions qui sont discutées en Vice-présidence recherche et innovation ; la décision est prise en COPIL IdEx.

Marie-Bernadette Lepetit : si je fais le compte des réductions présentées je constate qu'on multiplie par 0.6 le budget par rapport à la précédente édition de l'IdEx. Cela va à l'encontre du développement de la recherche de l'université.

Hervé Courtois : je regrette comme toi cette réduction.

Marie-Bernadette Lepetit : doubler les frais administratifs me paraît déraisonnable.

Hervé Courtois : les frais de gestion à 8% sont insuffisants. 15% est un taux de prélèvement que l'on applique sur les contrats industriels, européens au niveau de l'université. Une partie revient dans le budget de la DGD RIV et permet de soutenir les laboratoires. Les 15% vont permettre de financer du personnel support pour des actions recherche.

Marie-Bernadette Lepetit : on préférerait avoir plus de personnes pour faire de la recherche plutôt que du support administratif. On sait bien que plus le personnel support est nombreux moins c'est efficace et plus les chercheurs ont des tâches administratives à gérer.

Pierre Hily-Blant : les ERC ou Marie-Curie sont moins fédératrices et structurantes au niveau du site qu'un équipement scientifique qui va rassembler des équipes ou des postes environnés. Par ailleurs, un budget de 900 k€ pour Fostering me paraît énorme.

Hervé Courtois : ce budget, sur 5 ans, est destiné à financer le salaire de 2 à 3 personnes et de prendre en charge les coûts de formation et d'aide à l'écriture et à la relecture des projets ERC et Marie-Curie individuels.

Pierre Hily-Blant : je comprends qu'il y ait de l'aide aux projets. Je remarque que le budget est comparable à celui des postes environnés et des éditions scientifiques. Quel est le retour pour le site ? On sait que l'ERC est très ciblé sur une personne.

Hervé Courtois : l'ERC est ciblé sur une personne mais l'objectif est de partir d'un projet individuel pour aboutir à un projet collectif. Les ERC réussissent lorsque les personnes arrivent à entraîner un collectif. Par ailleurs, en termes financiers, avec un prélèvement de

8% sur 2M€ de projet, cela alimente le budget de la recherche. C'est un investissement. Ce serait bénéfique si on pouvait injecter davantage pour les ERC et en obtenir d'autant plus.

Pierre Hily-Blant : je connais beaucoup de laboratoires dans lesquels les ERC ont eu un effet centrifuge. C'est plutôt un état dans l'état. Dans ma discipline, je note cela dans plusieurs laboratoires en France. Le côté rassembleur de l'ERC est plutôt un conte de fées pour moi. Je suis d'accord qu'il ne faut pas abandonner l'idée qu'il le soit mais j'aimerais bien voir plus précisément les retombées.

Hervé Courtois : les frais de gestion tombent dans le budget de la recherche, au niveau des recettes de la DGD RIV.

Marie-Bernadette Lepetit : peux-tu nous montrer le montant des recettes sur l'investissement de 900 k€ ?

Hervé Courtois : les frais de gestion sur contrats de recherche s'élèvent à 1,8 M€ par an ; ils n'intègrent pas que les ERC, mais les ERC représentent un investissement de 180 k€ pour une année (900 k€ divisé par 5), donc c'est rentable.

Marie-Bernadette Lepetit : il serait utile de savoir combien représente la part de support aux enseignants-chercheurs qui ont déposé un dossier.

Hervé Courtois : tous les porteurs d'ERC ont été soutenus par l'équipe Fostering et leur sont très reconnaissants. Nous avons reçu leurs témoignages par courrier. Le modèle fonctionne très bien et est reconnu au-delà du site de Grenoble.

François-Xavier Mevel : le travail de l'équipe Fostering est essentiel à l'accompagnement des porteurs de projets ERC.

Caroline Bertonèche : je suis la première à défendre les éditions scientifiques mais l'équipe Fostering fait un travail exceptionnel notamment pour les collègues en SHS

Oriane Sulpice : le bilan social 2016-2018 fait état d'une hausse des effectifs de +3% des biatss et d'une baisse des effectifs de -0.5% des EC. Quel est le budget des professeurs invités ? Je lis 375 k€. Quand je vois qu'il n'y a que 200 k€ pour la masse personnel laboratoire je ne comprends pas.

DISCUSSION

Hervé Courtois : il faut être prudent avec la lecture des chiffres. Les 200 k€ représentent une aide ponctuelle attribuée par la DGD RIV en complément de la masse salariale UGA ; alors que la somme de 375 k€ pour les professeurs invités représente 100% du montant de l'enveloppe prévue pour la campagne (cette somme couvre les frais de mission pendant la durée du séjour). La lecture du bilan social est très intéressante, mais il faut faire attention à l'interprétation de l'augmentation du nombre de biatss contractuels. Il va y avoir des domaines scientifiques dans lesquels un porteur d'ANR ou d'ERC va recruter du personnel ingénieur ou technicien pour faire avancer son projet ; il ne s'agira pas de personnel administratif.

J'ai bien noté tous vos commentaires et questions relatifs au budget IdEx. Je considère qu'il était important de vous faire cette présentation alors que ce budget n'a pas encore été validé. Je ferai part de vos retours aux instances concernées.



**Avis sur les
propositions de soutien
aux manifestations scientifiques
(1^{er} semestre 2021)**

Avis sur les propositions de subventions aux manifestations scientifiques

AAP 2021 – session 1

RAPPEL DU PROCESSUS :

Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management et l'UGA s'associent et apportent leur soutien commun aux manifestations scientifiques organisées ou co-organisées par les laboratoires de leurs périmètres. Les demandes d'aide peuvent concerner des manifestations revêtant divers formats selon les disciplines mais doivent concerner le champ de la recherche uniquement.

Le soutien aux manifestations s'élève au maximum à 2 000€.

CALENDRIER DE LA 1ère SESSION :

Du 19 octobre au 30 novembre 2020 : dépôt des demandes d'aide ;

Du 07 décembre 2020 au 7 janvier 2021 : examen des dossiers par les poles et proposition de financement pour chaque dossier ;

21 janvier 2021 : vote de la Commission de la recherche sur les propositions de financement UGA.

CRITÈRES DE FINANCEMENT :

- Caractère scientifique de la manifestation : les manifestations en lien avec le champ de la formation n'entrent pas dans le cadre de cet appel ;
- Nombre de participants (auditeurs uniquement) ;
- Niveau d'implication des établissements ;
- Caractère national ou international ;
- Lieu de la manifestation : Grenoble et sa région proche, sauf exceptions justifiées ;
- Les établissements financeront dès la première session les manifestations scientifiques organisées en 2021 quelle qu'en soit la date. Une seconde session sera lancée en mai pour le financement de manifestations se déroulant au second semestre 2021. **Attention : les demandes soumises lors de la 1ère session ne pourront être redéposées en 2nde session.**

AJOUT DANS LA LETTRE DE CADRAGE COMPTE-TENU DU CONTEXTE :

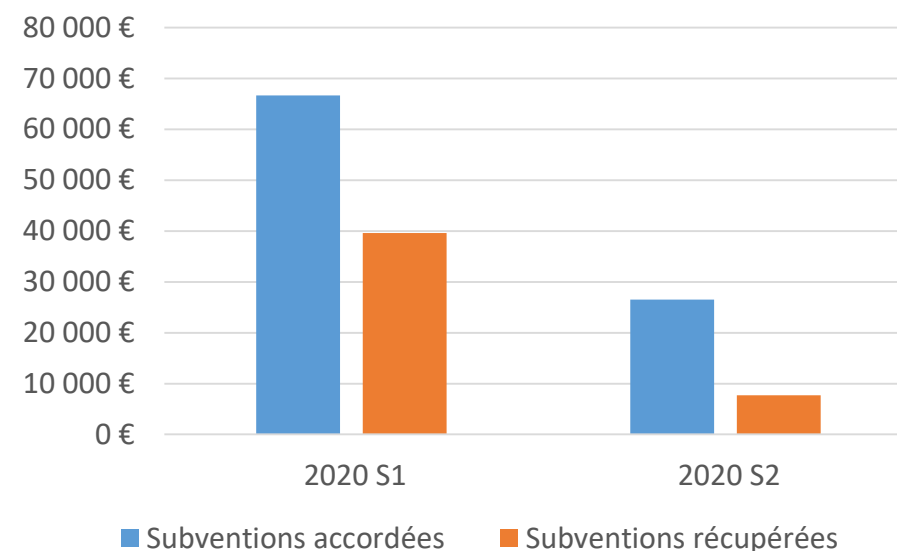
Il sera précisé comment les modalités de cette manifestation pourront être aménagées au regard de la situation de pandémie.

Manifestations subventionnées en 2020 reportées ou annulées cause COVID

Pour les manifestations subventionnées en 2020 et qui n'ont pu se tenir en raison de la crise sanitaire et des mesures associées : les crédits ont été récupérés au niveau UGA (et non reportés).

Les **manifestations reportées en 2021** peuvent soumettre une nouvelle fois une demande de subvention dans le cadre des sessions 2021 de ce même appel : le formulaire de soumission a été adapté afin d'identifier cette deuxième demande de manière explicite. Si la manifestation est simplement reportée, ou adaptée à la nouvelle situation, **est attribué a minima, ce qui avait été arbitré en 2020.**

	2020 S1	2020 S2
Subventions accordées	66 700€	26 500€
Subventions récupérées	39 600€	7 700€
Nbre de manifestations subventionnées	64	19
Nbre de manifestations reportées ou annulées	32	7



Projets déposés par pôle

Quelques chiffres* :

46 demandes déposées
pour **82 200€** demandés

(dont **16** manifestations - **21 600€** demandés au titre
d'un report de subvention 2020 cause COVID)

Demandes issues de **27** structures de recherche

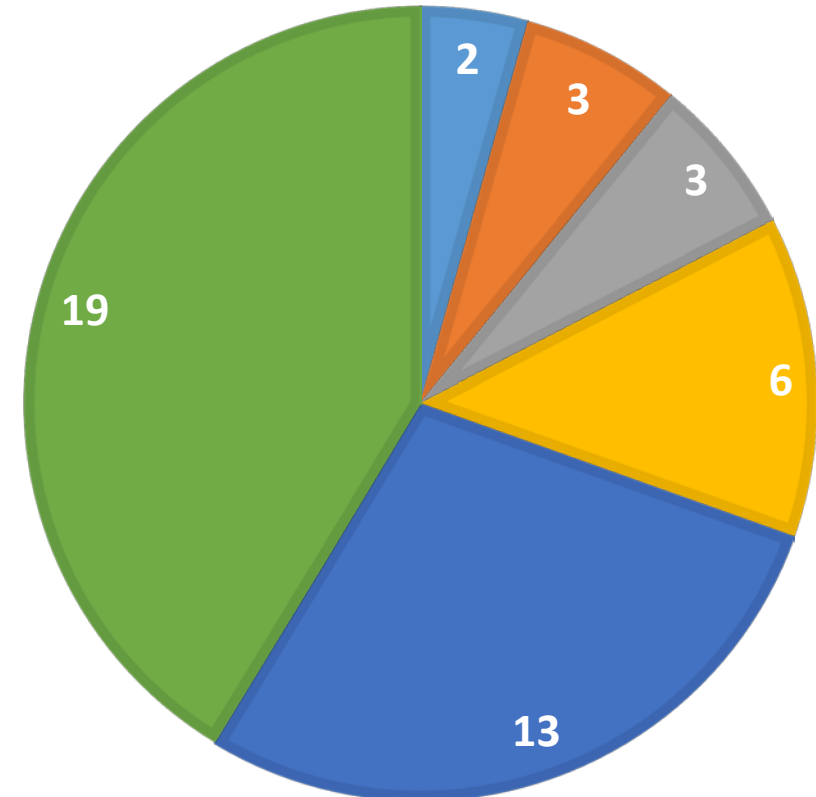
Enveloppe UGA annuelle : **105 000 €**

Budget ouvert session 1 2021 : **49 600€**

**(30 000€ pour demandes 2021 +
19 600€ pour report demandes 2020)**

Enveloppe Grenoble INP en sus : **13 000 €**

■ CBS ■ MSTIC ■ PAGE ■ PEM ■ PSS ■ SHS



* Cf. Tableau de synthèse des projets déposés par pôle

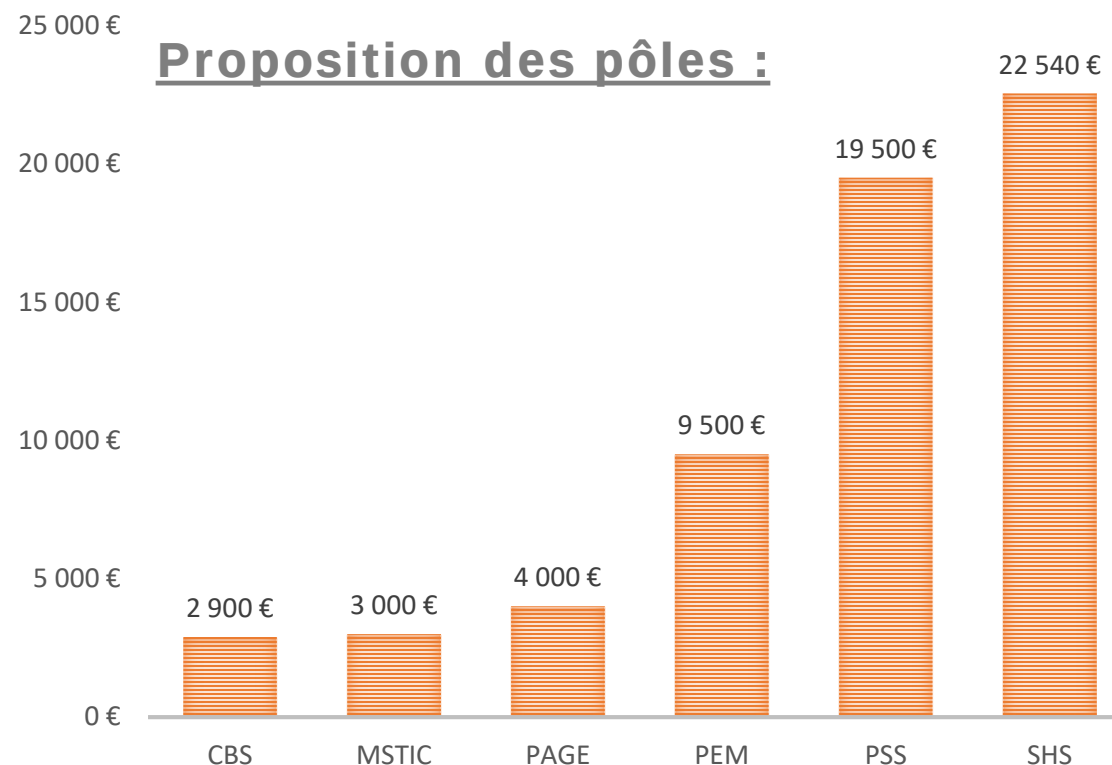
Demandes hors report cause COVID : Procédure et proposition

Budget total de 43 000 € pour une demande hors reports COVID de 60 600 €.

Soit un taux de succès moyen d'environ 71 %



Enveloppe indicative attribuée à chaque pôle en fonction de la somme totale demandée sur une base d'environ 71 % de taux de succès pour chacun.



PROPOSITION :

La Vice-Présidence Recherche de l'UGA propose à la Commission de la recherche de suivre l'avis des pôles concernant les dossiers financés par l'UGA.

Proposition de financements

Taux de succès S1 : 75%
Enveloppe UGA restante pour S2 : 56 560€

Pôle	Nbre de dossiers déposés	Nbre de dossiers financés par l'UGA	Nbre de dossiers financés par G-INP	Total demandé	Total proposé par les pôles	Total financé Grenoble INP	Total proposé UGA
CBS	2	2	0	4 000€	2 900€	0€	2 900€
MSTIC	3	1	2	5 000€	3 000€	1 500€	1 500€
PAGE	3	3	0	6 000€	4 000€	0€	4 000€
PEM	6	0	6	11 500€	9 500€	9 500€	0€
PSS	13	12	1	26 000€	19 500€	2 000€	17 500€
SHS	19	19	0	29 700€	22 540€	0€	22 540€
TOTAL	46	37	9	82 200€	61 440€	13 000€	48 440€

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : pourquoi y-a-t-il tant de disparités en termes de volume entre les pôles ?

Hervé Courtois : les demandes sont plus nombreuses dans les disciplines en SHS où le rôle des colloques est beaucoup plus important que dans les disciplines en STS.

Anne Dalmasso : c'est un constat depuis l'existence de ces appels. Il y a des pratiques très différentes et le rôle des colloques n'est pas du tout le même selon les pôles.

Avis sur les propositions de subventions aux manifestations scientifiques

AAP 2021 – session 1

La Commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 21 janvier 2021 est invitée à donner un avis sur les propositions de financement UGA de la 1^{ère} session 2021 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques ».

Approuvez-vous les propositions de financement UGA de la 1ère session 2021 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques » ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions	5

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les propositions de financement UGA de la 1ère session 2021 de l'appel à projets « Soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques ».



**Approbation
relevé de décisions
CR plénière du 10 décembre
2020**

DISCUSSION

Gilles Debizet : j'aimerais que deux mots soient modifiés dans mon propos : - page 111 : alinéa 2.

remplacer "...en élargissant aux personnes déjà impliquées..." par "... en élargissant au-delà des personnes déjà impliquées..."

Le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 10 décembre 2020 est soumis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR plénière du 10 décembre 2020 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions	5

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance plénière de la commission recherche du 10 décembre 2020.



Point GT CDP



Groupe de Travail
*Accompagnement des EC-C dans
les projets de recherche*

--

*Cross-Disciplinary
Programs*

--

21 Janvier 2021

Démarche de travail

- Membres du GT
 - Pascal Perrier, Sabine Lavorel, Gilles Debizet, Corrine Ravelet, Yves Wouters, Nassira Boudjada, Pierre Hily-Blant, Julie Sorba, Didier Schwab, Caroline Bertonèche
- Cadre de la réflexion
 - préconisations pour l'avenir des CDP existants et un appel nouveaux CDP
 - budget envisagé : ~50% du précédent appel; pas d'émission
- Calendrier de travail
 - 16-nov-2020 : réunion du GT
 - 30-nov-2020 : audition des porteurs de projets CDP
 - 17-déc-2020 : réunion du GT
 - 15-jan-2021 : audition des directeurs de pôles et réunion du GT
 - 21-jan-2021 : *compte-rendu d'étape devant la Commission Recherche*

Retours d'expérience

- Retours des porteurs de CDP : « L'interdisciplinarité ne va pas de soi »
 - Objectif principal atteint : création de nouvelles communautés inter-disciplinaires
 - Logistique : très bonnes interactions avec les services dédiés de l'UGA, souplesse du dispositif
 - Durée (5 ans) : en adéquation avec le temps long de l'interdisciplinarité
 - Décharge inexistante pour les porteurs Enseignant.es-Chercheur.es
- Retours des directoires de pôles
 - Participation des directoires : accompagnement au montage, instruction
 - soulève des questions déontologiques
 - Calendrier : période souhaitable pour l'instruction des dossiers = printemps 2022

Constats du GT

- Fonctionnement des projets
 - Gouvernance : dispositifs variés, difficultés inégales.
 - Interdisciplinarité : conception et mise en œuvre variées.
 - Effets de leviers : financements, carrières, visibilité.
- Faible reconnaissance de l'interdisciplinarité par les tutelles et les communautés scientifiques : quel rôle pour l'UGA ?
- Point faible : peu de lien avec la formation, notamment au niveau Licence.
- Réflexions en cours
 - Penser l'articulation avec les autres acteurs du site (LABEX, pôles, etc.).
 - Assurer un traitement équitable de toutes les candidatures.
 - Appliquer des principes déontologiques tout au long du processus.

Les deux dimensions du futur appel

- Garder l'esprit d'origine
 - CDP = outil original et performant pour créer de nouvelles communautés interdisciplinaires et faire émerger des thématiques et des méthodes d'avant-garde;
- Deux dimensions, deux dynamiques
 - *CD Tools* : bâtir sur l'existant ; transformation des communautés interdisciplinaires émergées, dans une dynamique de site.
 - *CD Projects* : nouveaux projets; créer une dynamique de projet de recherche scientifique et une dynamique de site en parallèle.
- Nouveaux aspects du futur appel, communs à *CD Tools* et *Projects*
 - **Formation initiale** : lien avec la formation dès la Licence
 - **Enjeux Énergie Climat** : information sur la consommation en ressources et leurs utilisations.
 - **Aspects sociétaux** : diffusion de la méthode scientifique dans une société de défiance croissante
 - Parité H/F des organes de gouvernance.

Prochaines étapes

- Retours de la CR
 - Éléments de réflexion, le cas échéant, pour la fin du mois de Janvier.
 - À adresser à Julie.Sorba@univ-grenoble-alpes.fr et Pierre.Hily-Blant@univ-grenoble-alpes.fr
- Calendrier prévisionnel
 - prochaines réunions GT : finalisation des préconisations pour fin février- début mars ?
 - retours des directoires de pôles : courant février
 - présentation CR du 25 mars 2021? (CR 25 février : délai difficilement tenable, dossier complexe)

DISCUSSION

Le GT CDP propose de présenter ses propositions lors de la CR du 25 mars et de décaler le lancement de l'appel.

Hervé Courtois : en termes de calendrier, la CR du 25 février paraissait déjà tardive pour présenter un texte d'appel, avec le lancement en mars, une date de dépôt en avril et une décision en début d'été ; ce décalage va nous amener à prévoir une décision pour fin 2021.

Marie-Bernadette Lepetit : il faut que la communauté scientifique soit informée très en amont pour s'organiser autour d'un appel interdisciplinaire.

Julie Sorba : les directoires de pôles nous ont indiqué que la période la plus propice serait le printemps 2022. Il faut donner suffisamment de temps pour que ceux qui n'ont jamais concouru aux CDP puissent monter un projet recevable et de bonne qualité. On comprend bien que les porteurs dont le CDP arrive à échéance sont sur la brèche.

Marie-Bernadette Lepetit : c'est peut-être une bonne chose d'annoncer aujourd'hui que le résultat de l'appel est envisagé au printemps 2022. Une politique de site implique de faire en sorte que tout le monde puisse faire le maximum de ses possibilités et être participant au rayonnement de l'université. Le 1er CDP a été annoncé dans des délais tellement courts que la communauté l'a vécu de manière injuste.

Hervé Courtois : l'appel CDP est très attendu. Je suis d'accord pour renoncer à la date butoir de fin juin.

Julie Sorba : les directoires de pôles préféreraient instruire tous les dossiers en un seul bloc. Pour les CDP CD Tools, on peut avoir un calendrier raccourci par rapport aux nouveaux CDP CD Projects qui auront 1 an.

Frédéric Chandezon : les CD Tools représentent une continuité des CDP existants. Ne voyez-vous pas un risque d'un entre-deux avec des CDP, dont l'existant nécessiterait une amélioration voire une évolution. Dans quelle catégorie pourraient alors entrer ce nouveau format de projet ? Comment gère-t-on cet entre-deux potentiel ?

Pierre Hily-Blant : il nous a paru essentiel de préserver l'esprit d'origine, qui a suscité le plus d'enthousiasme et qui a été la clé de la réussite, c'est-à-dire créer quelque chose qui n'existait pas, grâce à l'interdisciplinarité. Il nous a semblé important de créer une case pour les nouveaux projets. Pour ce qui est de la continuité des projets dans l'entre-deux, on peut adosser un manque d'un CDP existant actuellement, avec quelque chose qui fédèrera dans une dynamique de site : partage d'outil, de plateforme ou autre.

Julie Sorba : c'est un travail qui devra être élaboré, en amont, par les porteurs de CDP, pour se positionner clairement.

Hervé Courtois : l'absence de lien avec la formation a été un vrai défaut du format des CDP. On a maintenant un projet SFRI avec des programmes thématiques. Certains programmes thématiques ont été initiés par quelques communautés de CDP. Dans la question de prolongation de certains CDP, ou de lancement de nouveaux CDP, les communautés ayant lancé un programme thématique peuvent donc être amenées à construire autour d'un CDP existant ou à monter un tout nouveau CDP.

Julie Sorba : on a eu quelques retours de porteurs de CDP qui ont mentionné des initiatives essentiellement dans leur séminaire de master ; on est en période de refonte des maquettes. Il n'y a pas eu d'apport significatif de l'interdisciplinarité dans l'offre de formation.

Gilles Debizet : CD Tools et CD Projects financeraient-ils les mêmes types d'activités de recherche et/ou nécessaires à la recherche ? Si on pousse la logique des CD Tools à l'extrême, ces derniers financeraient essentiellement des missions d'animation, d'appui méthodologique à la recherche, de maintenance, de gestion et d'équipements mutualisés, sans nécessairement venir financer des thématiques de recherche. A l'inverse, les CD Projects, poussés également à l'extrême, viendraient financer essentiellement des doctorants et post doc comme cela se fait sur la plupart des appels (ANR etc.). Doit-on tenir ces positions extrêmes ou travailler sur une version hybride ? Les CDP sortants ont une responsabilité, ils ont produit des outils, mis en place et mutualisé des équipements qui ont été mis à disposition, plus largement, des chercheurs. Les CD Projects partiront sur une dynamique de recherche moins élaborée mais nouvelle.

J'aimerais poursuivre en prenant une casquette syndicale et en tant que porte-parole de porteurs de CDP : les personnels aujourd'hui en charge de l'animation, du développement d'outils et d'équipements de la 1ère vague de CDP, vont arriver en fin de contrat au cours de l'année 2021. Ces personnels font partie de notre actif. Si on n'offre pas de perspective de poursuite d'activité, ils chercheront du travail ailleurs et ce sera une perte très importante pour les CDP sortants.

DISCUSSION

Hervé Courtois : cela fait partie des arguments qui incitaient à déployer l'appel rapidement.

Julie Sorba : c'est la raison pour laquelle on veut un chiffrage précis sur le nombre de personnels et le montant que cela impliquerait. On devrait pouvoir avoir les chiffres par les porteurs de CDP ou la cellule IDEX.

Hervé Courtois : Anne Chagas, en charge du suivi des CDP, m'informe que les données sont disponibles au service IDEX.

Hervé Courtois : on prévoit une prochaine session lors de la CR du 25 mars. Lors de la CR d'avril on présentera un texte d'appel à projets.



Questions diverses

Point sur la situation du doctorant E

DISCUSSION

Jumana Boussey : depuis la notification de l'avis du Président je suis chargée du suivi de ce dossier. Le directeur de thèse m'a confirmé que le doctorant continue de fréquenter les locaux. Les tâches sont effectuées avec beaucoup de lenteur et de lacunes. Il n'y a pas de nouveau concernant la conduite de thèse engagée. Le directeur de thèse vient d'embaucher un nouveau doctorant pour poursuivre les travaux de thèse. Il est convaincu qu'il n'y aura aucun manuscrit digne de ce nom à la fin de la 3ème année et refuse de poursuivre avec le doctorant. Je me suis rapprochée du directeur de laboratoire qui m'a confirmé qu'il y a un problème de niveau, le thésard s'est complètement effondré en seconde année. Il n'a pas de moyens ni solution à proposer. Je me suis entretenue longuement avec le doctorant. Je ne sais pas s'il avait bien saisi tous les détails du courrier du Président. Il espère qu'on lui trouvera une solution. Il cherche un emploi dans le privé en parallèle. Il a compris qu'il y avait un problème avec le sujet et cadre actuel de la thèse et serait prêt à commencer une autre thèse ailleurs si on l'aide à trouver un financement. Je l'ai invité à transmettre quelques candidatures spontanées auprès de 4 laboratoires affiliés à l'ED EEATS où les thématiques de recherche en radiofréquences et en antennes sont traitées. 3 laboratoires sur 4 ont répondu qu'ils ne disposaient pas de sujet ni de financement. Nous attendons la réponse du 4ème laboratoire ; il s'agit d'une antenne d'un laboratoire grenoblois à l'USMB. Certains directeurs de thèse pressentis sont USMB. Je me suis rapprochée de Grenoble INP pour savoir dans quelle mesure on peut disposer d'un financement propre. J'ai échangé avec Valérie Perrier. L'établissement n'est pas disposé à financer une autre thèse. Il est difficile de réagir vite, de manière efficace. Ce doctorant n'est plus inscrit en thèse mais est toujours salarié. Je ne sais pas comment aborder cette situation.

Valérie Perrier : j'ai discuté avec Jumana Boussey, puis avec le directeur de thèse qui estime qu'il a fait ce qu'il fallait. Le CSI était négatif, et il est assuré que la thèse ne pourra être soutenue. Il ne veut pas réinscrire le doctorant. Le sujet de thèse est associé à l'ERC. La lettre du Président, et ce que vous avez voté, est la poursuite de la thèse. Le doctorant veut poursuivre sa thèse mais ce n'est pas possible. Je ne vois pas comment contraindre un collègue à reprendre un doctorant. Le financement court jusqu'à la fin de la 3ème année. Je n'ai pas de solution de financement pour faire démarrer une nouvelle thèse pour cette personne, à moins de prendre une allocation de l'ED ou une allocation prévue habituellement sur les IRS, ce qui privilégierait cette personne à un très bon candidat que l'on pourrait avoir dans une ED. Le vote de la CR est favorable à la réinscription en thèse sur un sujet qui ne peut être poursuivi avec ou sans le directeur actuel. Nous avons une contradiction que je ne sais pas régler.

Jumana Boussey : pour inscrire une personne en thèse, il faut un sujet, un financement et un directeur scientifique. Pour le cas en question, les instances mises en place par l'ED ont bien fonctionné, les CSI se sont bien réunis, j'ai accompli ma mission. Je n'ai aucune latitude pour imposer la poursuite de thèse. Le directeur de thèse ainsi que le responsable de spécialité sont persuadés qu'au vu des résultats actuellement disponibles, il n'est pas possible d'envoyer un manuscrit, quasiment vide, à des rapporteurs.

Thierry Forveille : l'étudiant avait un contrat pour 3 ans et a un financement.

Jumana Boussey : ce support financier doit être justifié dans le cadre d'une ERC Grant. Actuellement il est justifié d'une façon erronée car le doctorant ne fait pas le travail pour lequel il a été recruté.

Vincent Fagnon : je ne vois pas comment un directeur de thèse peut aller à l'encontre de la décision de la CR. Si cette procédure d'appel existe, comment un directeur peut aller à l'encontre. Il faudrait faire attention au précédent que cela pourrait créer. Le directeur de thèse prend un engagement auprès du doctorant et de son établissement.

Marie-Bernadette Lepetit : le directeur de thèse n'a pas été à l'encontre puisqu'il poursuit le financement. Dans la mesure où on a voté la réinscription contre l'avis de tout le monde, c'est à nous d'assumer. La seule solution qui soit honnête est que nous prenions nos responsabilités et qu'on l'inscrive.

Julie Sorba : nous avons un précédent en CR. La directrice de l'ED LSH a récupéré la thésarde que la directrice de thèse ne voulait plus encadrer alors qu'elle n'est pas du tout spécialiste du domaine. On héberge la thésarde dans notre laboratoire sans qu'il y ait un rapport quelconque avec sa thèse puisque la doctorante a un co-encadrant compétent sur le sujet à Aix-Marseille.

Pascal Perrier : la décision de la CR doit être respectée. Il faut que le directeur réinscrive le doctorant. La réinscription n'est pas la validation du fait que le directeur pense que le doctorant va réussir sa thèse mais la validation du fait que la CR a pris une décision et qu'il doit la respecter. Le laboratoire a une coresponsabilité. Il y a une incohérence entre le 1er et 2ème CSI. Cette incohérence fait qu'il y a un doute sur la

DISCUSSION

décision du second CSI qui refuse l'inscription. On a dit, non pas, trouvons un nouveau sujet de thèse pour 3 ans, ce serait une injustice criante pour tous les autres, mais trouvons une solution pour que cet étudiant ait une chance d'avoir une 3ème année de thèse. S'il ne réussit pas, la décision du second CSI était justifiée alors que la décision du 1er CSI ne l'était pas. Si le directeur de thèse ne veut pas le prendre en charge il faut que ce soit quelqu'un d'autre, dans son laboratoire, qui le fasse.

Marie-Bernadette Lepetit : je propose que tu le prennes en charge.

Pascal Perrier : je n'ai aucun problème à le prendre mais je ne pense pas que ce soit la bonne solution parce que je n'ai pas les compétences.

Jumana Boussey : il peut se trouver en situation de souffrance psychologique en étant sur un poste, où il est maintenant persuadé qu'il ne finira pas son travail de thèse. Il est certes, payé, mais d'autres thésards ont été recrutés ; il est perdu pendant que le reste de l'équipe avance bien et poursuit sur le projet. Le constat est là, le doctorant n'a pas décollé. Ce n'est pas un service à rendre ni au doctorant ni au directeur de thèse qui estime qu'il a tout fait pour l'aider et qu'il lui a accordé beaucoup de son temps. Il ne s'agit pas de laisser passer le temps en touchant son salaire à la fin du mois. Le doctorant devrait pouvoir s'épanouir dans son apprentissage, son travail et se sentir utile.

Oriane Sulpice : si le problème du directeur de thèse est de récupérer l'argent cela ne peut pas se passer ainsi. Cela relève de compétences RH pour que ce doctorant ne finisse pas dans un burn out d'ici quelques mois. Il faut voir comment le mettre en situation de réussite car le doctorat implique aussi un devoir de formation.

Marie-Bernadette Lepetit : si c'est une formation cela veut dire qu'il n'y a pas obligation de réussite. Aujourd'hui on est tous persuadé qu'il lui sera impossible de réussir.

Yves Wouters : pourriez-vous relire la lettre du Président ?

Valérie Perrier lit le courrier du Président... « j'ai examiné avec attention votre demande ... dont l'avis de la commission recherche ... je vous informe de ma décision favorable à votre demande de réinscription en thèse. »

Thierry Forveille : il a un contrat de travail et un financement mais pas de réinscription.

Pascal Perrier : il faut respecter la décision prise par le Président après avis de la CR. S'il faut un directeur qui ne peut l'être, je veux bien l'être mais on condamne l'étudiant.

Yves Wouters : ce ne sera pas mieux d'obliger le directeur de thèse de travailler avec un thésard. Cela nous mènera à un échec assuré autant que si tu prenais la direction. C'est une impasse technique avec un danger humain.

Oriane Sulpice : la responsabilité du danger humain ne peut pas reposer sur la commission recherche. Cela se connaît ; dans le monde du travail on peut se tromper lors d'un recrutement. Il faut aller jusqu'au bout et savoir gérer la situation.

Radu Burlacu : une situation semblable au sein de mon laboratoire a pu être réglée en désignant un « directeur de thèse administratif » (c'était moi-même, en tant que directeur de laboratoire), qui s'occupe de trouver un codirecteur spécialiste du domaine et permet la poursuite de la thèse. Cela n'a pas été facile, mais cela a abouti.

Pascal Perrier : il avait commencé certains travaux expérimentaux dans lesquels il ne semblait pas complètement perdu. Tous ceux qui ont dirigé des thèses ont déjà rencontré ce genre de situation où il faut réduire le niveau d'attente. Je veux bien prendre du temps pour discuter avec le directeur de thèse. Je vois des pistes pour lui faire faire du travail expérimental pour lui donner une chance de réussir une thèse. Si on lui donne un poste de technicien on ne respecte pas le principe de réinscription en 3ème année.

Marie-Bernadette Lepetit : quand un étudiant n'a pas le niveau on fait toujours porter la responsabilité sur le directeur de thèse. Le directeur de l'ED lui dit « tu aurais dû le virer lors de la première année », on lui dit même « tu aurais dû le virer avant même de l'embaucher », on le marque en rouge sur son dossier parce qu'il n'a pas réussi à faire passer une thèse, on arrive bien des fois à faire passer des thèses en ayant tout fait nous-même, mais ces thèses-là ne valent rien. Il faut qu'on arrête de fustiger toujours les encadrants. Le directeur de l'ED va lui reprocher si c'est un échec à la fin.

Jumana Boussey : il est aussi question du niveau de la thèse et du niveau de diplôme que l'UGA décerne.

Thierry Forveille : il y a eu un cas dans notre labo il y a 3-4 ans. Un des rapporteurs a déclaré le manuscrit insuffisant, il n'y a pas eu de soutenance.

DISCUSSION

Julie Sorba : on a également vécu une situation analogue en SHS.

Pierre Hily-Blant : il me paraît évident que cette personne pourrait être utile au projet ERC, peut-être pas en tant que doctorant, si elle n'a pas le niveau attendu. Cette personne pourrait être inscrite en 3ème année, ferait un travail d'ingénieur payé par l'ERC. Si elle arrive à rédiger un manuscrit elle le fait, si elle n'y arrive pas il n'y aura pas de manuscrit. L'encadrant ne sera pas blacklisté. Le directeur de thèse doit se plier à la décision, il faut trouver une façon de faire et le contrat d'accompagnement sera rempli.

Hervé Courtois : ta proposition est de convaincre le directeur de thèse de signer le formulaire d'inscription.

Jumana Boussey : à l'ED nous ne prenons pas de doctorant pour faire un travail d'ingénieur. Ce n'est pas notre mission. Si le doctorant doit changer de contrat doctoral et que Grenoble INP lui propose un contrat d'ingénieur dans le cadre du projet ERC Grant, il ne se réinscrit pas en thèse ; il travaille et finit son CDD avec une autre qualification. On laisse tomber l'histoire de la thèse. Ce qui a été demandé par le courrier du Président implique un directeur de thèse, un financement et un sujet. La mission de l'ED n'est pas de réparer de manière bancal une situation que nous pensions avoir tiré au clair avec les outils dont nous disposons.

Pascal Perrier : il y a un problème de fond. On ne peut contester le fonctionnement de l'université. Puisque la CR, et c'est règlementaire, est passée après les décisions prises auparavant, nous avons une responsabilité, parce que la structure a fait que le CSI avait validé la 1ère année et qu'en moins de 9 mois on était passé à un refus d'inscription en thèse. Redonnons, comme il a été demandé en CR, une chance à cet étudiant d'aller au bout de sa thèse, non pas en proposant un travail d'ingénieur, mais en donnant un travail de recherche qui n'est pas aussi complexe que le travail qui lui a été donné. J'ai contesté qu'on lui refuse une possibilité d'inscription après avoir dans un premier temps considéré qu'il pouvait y aller au bout. On a une responsabilité collective vis-à-vis de cet individu.

Jumana Boussey : le 1er CSI n'a pas considéré que l'étudiant était capable d'aller jusqu'au bout. Il a attiré l'attention sur des difficultés de synthèse.

Yves Wouters : je ne vois pas en quoi cela ne peut arriver qu'un CSI donne un avis favorable en 1er année puis défavorable en 2ème année. Les situations évoluent.

Marie-Bernadette Lepetit : je suis tout à fait d'accord avec toi, Yves.

Hervé Courtois : le plan A est d'essayer de convaincre le directeur de thèse. Si cela ne fonctionne pas, il faudra, plan B, trouver un autre directeur de thèse qui sera sûrement très éloigné du sujet. Si cela ne fonctionne pas, plan C, le doctorant continue d'avoir son contrat, qui n'est peut-être plus un contrat de doctorant, mais qui l'amène au bout de ses 3 ans. Il n'y a pas de problème financier, le directeur a accepté de payer les 3 ans de contrat, il faut quand même reconnaître ce fait au directeur de thèse. Revenons au plan A : souhaitez-vous mandater quelqu'un pour discuter avec le directeur de thèse ?

Julie Sorba : Hervé peut y aller pour rappeler que c'est une décision du Président de l'établissement et qu'il faut respecter cette décision. Pascal peut le rencontrer ensuite pour faire la médiation, rediscuter du sujet.

Pascal Perrier : je suis d'accord avec cette proposition.

Hervé Courtois : très bien, on fait comme cela avec Pascal. Jumana, je te remercie pour ton travail et tes efforts sur ce dossier.



Point soulevé par une élue doctorante

DISCUSSION

Point soulevé par Oriane Sulpice, concernant le retard dans les inscriptions en thèse des doctorants.

Oriane Sulpice : on a plein de doctorants qui ne sont toujours pas inscrits en thèse pour l'année 2020-2021. Cela commence à poser de sérieux problèmes, au-delà de l'impossibilité d'accéder aux ressources de l'UGA. En particulier, pour les doctorants étrangers, qui n'ont plus de titre de séjour et ne sortent plus de chez eux (au risque de se faire arrêter par la police) et d'autres qui doivent envoyer des justificatifs de leur inscription pour ne pas perdre la bourse versée par leur pays d'origine. Je mettrais une injonction aux ED pour que ces doctorants soient inscrits. Ce n'est plus acceptable. Il y a une grosse carence dans les services d'inscriptions.

Denis Jongmans : il y a, en effet, un retard des inscriptions, car 50% de nos personnels sont actuellement absents pour cause de maladie. On a essayé de redéployer du personnel au sein du CED sur des missions qui ne sont pas les leurs pour résorber ce retard. Nous sommes bien conscients des difficultés et faisons au mieux, en collaboration avec les RH de l'UGA.

Serge Slama : ces situations doivent être traitées. Certaines personnes risquent de se retrouver en situation irrégulière.

Philippe Larroudé : ne peut-on pas prévoir une attestation provisoire d'inscription en cours ?

Serge Slama : cela ne fonctionnera pas vis-à-vis de la préfecture, des aides au logement etc. L'université doit régler le problème.

Oriane Sulpice : cette situation se reproduit chaque année, c'est un vrai problème. La situation est accentuée par le COVID. Soit il faut voter un budget d'urgence, soit on paye des vacances aux doctorants.

Vincent Fagnon : on était déjà dans une situation très difficile. Prendre des intérimaires ne serait pas un luxe.

Thierry Forveille : mettre des personnels ou des intérimaires qu'il faut former n'accélèrera pas forcément les choses et peut être contreproductif.

Denis Jongmans : les problèmes devraient être résolus d'ici 15 jours.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée.

Prochaine séance de la commission recherche

**Jeudi 25 février
après-midi**